

# MONSWILLER

*Chez nous au village  
Bi uns em Dorf*

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONSWILLER  
www.monswiller.fr

juillet 2015 n° **37**



**Fête de l'école**  
Spectacle "l'espace en chansons"  
**P. 35**

## De nouveaux arrivants rue Firth



**Intercommunalité**  
Maison de l'enfance **P. 66**





## Édito

04

## Décisions de nos élus

Délibérations du Conseil Municipal  
Nouvelle conseillère municipale

06

## Travaux

Réfection de la rue Saint Michel – 2<sup>e</sup> tranche  
Travaux en mairie :  
un ascenseur pour être aux normes !

09



14

## Événements

La fête des aînés  
Les concerts d'orgue  
Nettoyage de printemps  
Le Club des seniors de Monswiller  
Spectacles à venir au Zornhoff  
Le Comité des fêtes annonce  
Fleurissement  
Du côté de la Maison d'Accueil de l'Altenberg

11



20

## Vie culturelle

Médiathèque

24



32

## Écoles

École de musique – concert de jazz  
Groupe scolaire de l'Arc-en-Ciel

30



**39**

Réseau Animation Jeunes



**46**

## Économie locale

**36**

Martelberg – Construction d'un Hôtel d'Entreprises certifié Passif  
Projets d'implantation au Martelberg et au Dreispitz

## Périscolaire

**39**

Réseau Animation Jeunes  
Structure périscolaire la Passerelle



**54**

## Associations

**45**

Donneurs de sang bénévoles  
Monswiller Magic Club  
Ping-pong club de Monswiller  
La société d'aviculture  
L'UNIAT au service des assurés sociaux  
Monswiller Sport Pétanque  
Association de pêche et de pisciculture  
Paroisse catholique  
Football Club Monswiller  
Musique Municipale de Monswiller  
Confédération Syndicale des Familles  
À vos agendas : manifestations été-hiver 2015

**58**



## Intercommunalité

**64**

Première décennie pour l'Océanide  
Opération Vergers Solidaires d'Alsace :  
des aides pour les propriétaires de vergers



Maison de l'enfance de Saverne :  
 ouverture au 1<sup>er</sup> septembre  
 Des aides à l'habitat  
 La mutualisation se poursuit  
 Assemblée des Maires du Bas-Rhin

## Rubriques informatives

Détecteurs de fumée  
 Abandon d'ordures  
 Imposition des retraites allemandes  
 Le maire et les nuisances de voisinage  
 Divers : chiens – poubelles – infos SMICTOM -  
 passeport en ligne

## Des choses et d'autres

État civil  
 Nous avons fêté leurs grands anniversaires  
 Renseignements utiles  
 Plan du village

69



64



75

78





## Pierre Kaetzel

Maire

### Chers Monswilleroises, chers Monswillerois, Faire beaucoup plus, avec beaucoup moins !

**V**oilà ce qui est demandé à nos collectivités, dont les communes.

*Circonscriptions de proximité, nous sommes confrontés et sollicités aux différentes demandes :*

- de la population, pour plus de services,
  - des associations, pour plus d'aides,
  - par les lois, les décrets et autres décisions législatives, pour plus de fonctionnement dans le cadre de la sécurité des personnes et des biens, pour l'environnement et la baisse des énergies,
  - par nos hauts dirigeants, pour relancer l'économie par des investissements et pour embaucher afin de réduire le chômage.
- Tout cela est ambitieux, mais comment faire avec :
- moins de dotations de l'Etat,
  - moins de subventions de nos instances supérieures, alors que les subventions

*signées sont remises en cause, - le souhait et la promesse de ne pas augmenter les impôts.*

*Pour les communes, dernier échelon au contact de la population, la situation devient de plus en plus difficile, voire tendue.*

*Il y a des communes qui sont au bord du gouffre. Ceci n'est pas le cas pour Monswiller, même si nous devons gérer au plus près les deniers publics.*

*Notre village continue de se développer économiquement, culturellement et même du côté des loisirs. Ceux-ci, par la création de nouvelles associations et les possibilités de se retrouver dans les différents espaces de la commune, font partie de notre développement et de notre attractivité.*

*Le fleurissement de Monswiller vient de prendre une autre dimension. Alors que d'autres communes,*

*par manque de moyens ou de volonté, stagnent dans ce domaine, nous, avec plus d'idées et peu de moyens financiers en plus, prétendons à une nouvelle distinction. Je remercie aussi tous les habitants qui font des efforts pour l'embellissement de notre village. Samedi, le 20 juin dernier, nous avons vécu au Zornhoff une matinée historique avec dans la salle, près*



Le fleurissement du canal



Le fleurissement de la place de la mairie, désormais dotée d'un ascenseur

*de 600 spectateurs, en particulier des parents, et près de 200 enfants sur scène. Pour un jour, ils ont joué les artistes pour ce spectacle de fin d'année scolaire. Un grand " bravo " à eux et à toute l'équipe d'encadrement. N'ayons pas de complexes, nous sommes une commune qui reçoit régulièrement des compliments, voire des félicitations. Dans la*

*période que nous vivons actuellement, ceci fait chaud au cœur.*

*J'associe à cette réussite l'ensemble de mon équipe, élus et personnels, et naturellement la population. Bonne lecture et passez d'agréables moments pendant cette saison estivale.*

*Toujours à votre écoute  
Votre Maire  
Pierre KAETZEL*



Près de 200 enfants sont montés sur la scène du Zornhoff pour le spectacle de l'école samedi 20 juin 2015

**Éditions :**

Mairie de Monswiller  
4, rue du Général Leclerc  
67700 MONSWILLER  
Tél. : 03 88 91 19 25  
Fax : 03 88 71 01 19  
www.monswiller.fr

**Courriel :**

mairie@monswiller.fr

**Directrice****de la publication :**

Michèle Fontanes

**Directeur****de la communication :**

Michèle Fontanes

**Rédaction :**

Service communication  
Mairie de Monswiller

**Crédits photographiques :**

Service communication  
Mairie de Monswiller

**Maquette :**

OTT Imprimeurs -  
Wasselonne

**Mise en page :**

OTT Imprimeurs -  
Wasselonne

**Couvertures :**

Service communication  
Mairie de Monswiller

**Impression :**

OTT Imprimeurs -  
Wasselonne  
Dépôt légal :  
3<sup>e</sup> trimestre 2015  
Tirage : 1200 exemplaires

**Distribution :**

Commune de Monswiller

**Date de sortie du prochain numéro :**

Décembre 2015



# Les délibérations du **Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal est désormais installé depuis un an. Voici les principales décisions qu'il a prises lors de ce **premier semestre 2015**.

## Circulation dans diverses rues du village

Afin de trouver une solution à la problématique de la circulation dans diverses rues du village (notamment la rue du Martelberg), la réalisation d'une **étude globale de la circulation** à travers le village a été décidée. Un bureau d'étude spécialisé a été investi de cette mission.

**NDLR** : pour l'heure l'exécution de cette étude demeure en suspens.

## Tarifs d'un caveau

Afin de répondre à la demande d'une famille et à la loi, le **droit de construction de caveau** au cimetière communal de Monswiller a été réinstauré. Les tarifs suivants de droit de construction d'un caveau ont été fixés : 600 € pour une place, 1 100 € pour deux places (en sus de la concession d'emplacement funéraire).

## Football Club de Monswiller

Le **Football Club de Monswiller** se trouvant dans une situation financière délicate, le Conseil Municipal a décidé de soutenir cette association afin de favoriser la pérennité de celle-ci. Différentes mesures ont été adoptées : suspension de la participation du FCM aux travaux d'extension du clubhouse, gratuité de la tonte de la pelouse du stade Zornmatt, transfert des compteurs gaz et électricité au nom de l'association, et versement d'une subvention annuelle à titre de participation aux charges.

## Réfection des voiries

La mission de **maîtrise d'œuvre** pour la réalisation de la réfection des voiries communales selon le programme suivant a été dévolue :

- > en 2015 : rue Saint Michel – 2<sup>e</sup> tranche,
- > en 2016 : rue de la République et rue de la Girafe.

## Mise en commun d'agents de police

Afin de ne pas contrecarrer le projet de la municipalité de Steinbourg de bénéficier des services de la police municipale de Saverne sur son territoire, il a été décidé de souscrire à la convention tripartite entre Steinbourg, Saverne et Monswiller de **mise en commun d'agents de police** municipale et de leurs équipements.

L'article L.512-1 du Code de la sécurité routière stipule : *Les communes de moins de 20 000 habitants formant un ensemble de moins de 50 000 habitants d'un seul tenant peuvent avoir un ou plusieurs agents de police municipale en commun, compétents sur le territoire de chacune d'entre elles. ... Ces communes se dotent d'une convention coordination ....* Steinbourg et Saverne ne peuvent coopérer qu'à condition que Monswiller les relie.

## Réforme des rythmes scolaires

Pour répondre aux besoins des communes et assurer **la prise en charge des élèves** dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires, il a été décidé de recourir aux services des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) administrés par l'intercommunalité. La commune bénéficie ainsi – contre paiement – des services de l'ALSH "La Passerelle", déjà présente et active sur Monswiller.

## Réforme territoriale

Suite à la réforme territoriale et à la perte de certaines des compétences du Département, un syndicat mixte ouvert à la carte " Agence Territoriale d'Ingénierie Publique " est en cours de création. La commune adhèrera à cet organisme afin de continuer à bénéficier des missions suivantes :

- > application du droit des sols (ADS)
- > conseil en aménagement et urbanisme
- > accompagnement technique en aménagement et urbanisme
- > gestion de la paie
- > gestion des listes électorales
- > accompagnement à la conduite d'études, d'actions, de projets d'intérêt intercommunal ou départemental ou l'élaboration d'un projet de territoire.

## Orgue rénové

Afin que l'orgue rénové en 2012 soit joué et puisse être apprécié d'un large public, la paroisse catholique organise trois **concerts d'orgue** en l'église Notre Dame de l'Assomption. La commune s'est associée à ce projet et soutient l'opération à hauteur de 2 000 €.

## Musique Municipale de Monswiller

Afin de stopper la diminution constante du nombre de musiciens actifs au sein de la Musique Municipale de Monswiller - baisse anormale au vu du nombre d'élèves profitant ou ayant profité de l'enseignement de l'école de musique municipale - un **groupe de travail** chargé de la réorganisation de l'école de musique municipale et de son rapprochement avec la Musique Municipale de Monswiller (MMM) a été constitué.

## Espace Le Zornhoff

Afin de favoriser **une programmation culturelle** à Monswiller, une collaboration avec une société de production a été engagée. 15 000 € de crédits seront affectés à l'organisation de deux ou trois spectacles à l'Espace Le Zornhoff en 2015.

## "Espaces sans tabac"

Une convention de partenariat entre la commune de Monswiller et le Comité du Bas-Rhin de la Ligue Nationale contre le cancer a été signée. Pour participer à l'opération "**Espaces sans tabac**" la commune s'est engagée à interdire la consommation de tabac sur les aires de jeux pour enfants clôturées. Ainsi le Parc Goldenberg et le groupe scolaire L'Arc-en-Ciel seront classés Espaces sans tabacs.

# Une **nouvelle** conseillère municipale

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 7 mai 2015, M. le Maire a installé officiellement M<sup>me</sup> PARIS Brigitte en tant que conseillère municipale.

Cette installation a fait suite à la démission de M<sup>me</sup> AMADOUCHE Marjorie. L'article L.270 du Code électoral stipule en effet que le suivant *immédiat sur la liste dont faisait partie la*

*susnommée lors des dernières élections municipales est installé en qualité de conseiller municipal.*

M<sup>me</sup> PARIS Brigitte a figuré en quatrième position sur

la liste d'opposition menée par M. VETTER Serge lors des dernières élections municipales. La nouvelle conseillère est âgée de 54 ans, mère de 5 enfants et agent des impôts. ■

# Réfection de la rue Saint-Michel – 2<sup>e</sup> tranche

Après plusieurs années, la fin des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche et à la suite de la réfection des réseaux de canalisations souterraines, l'heure est maintenant venue de se consacrer à la 2<sup>ème</sup> partie et de finaliser les travaux de réfection de la rue Saint-Michel.



▲ Rue Saint-Michel – tranche à rénover  
Rue Saint-Michel – tranche rénovée ►



La réfection des voiries communales figure au contrat de développement et d'aménagement du territoire de la Région de Saverne, - dit Contrat de Territoire – ouvrant droit à une subvention départementale. La consultation du bureau d'études assurant la maîtrise

d'œuvre a été lancée. C'est la société M2I qui a été retenue parmi les différentes sociétés consultées.

Suivant l'avancement de la mission de maîtrise d'œuvre, les travaux pourront démarrer fin d'année ou début 2016.

La municipalité fera le maximum afin de réduire

les gênes que pourraient occasionner ce chantier.

Selon le budget disponible en 2016, des travaux de réfection seront également programmés dans les rues de la République et de la Girafe. ■

# Travaux en mairie :

## Un ascenseur pour être aux normes !

La mairie, par définition et vocation première, **Établissement Recevant du Public (E.R.P.)** se doit selon la législation en vigueur, d'être accessible à tous, y compris et surtout aux personnes à mobilité réduite. Pour la commune les bureaux, tous situés au rez-de-chaussée, ne posaient pas de problèmes particuliers car accessibles par l'arrière du bâtiment. Il n'en était pas de même pour le bureau du 1<sup>er</sup> magistrat, la salle du Conseil Municipal et la salle des mariages, situés à l'étage et dont l'accès était impossible aux personnes dépendantes d'un moyen de déplacement spécifique à leur condition physique. Depuis mai 2015 la façade nord-ouest a changé de look avec l'ajout d'un ascenseur extérieur, spécialement réservé aux personnes handicapées et qui bientôt, pourront découvrir le " lieu de travail " du maire, mais aussi participer aux cérémonies festives :



© Photo DNA



© Photo DNA

notamment mariages, dont la salle se situe à l'étage. ■

Alain Herbeaux  
Correspondant DNA

# Jolie fête des aînés !

Le Zornhoff avait revêtu ses plus beaux atours ce dimanche 22 mars, pour accueillir en ses murs les aînés de la commune, à l'occasion de la traditionnelle fête qui leur était consacrée.

**D**ès 11h, les plus impatients ont commencé à pénétrer dans la salle à manger décorée avec goût, afin de s'approprier une table en toute quiétude mais aussi pour réserver des places aux amis. À midi, les 274 inscrits à cette manifestation communale avaient investi les lieux et Michèle Fontanes, présidente du centre communal d'actions sociales, les a remerciés de leur présence avant de passer la parole au maire Pierre Kaetzel pour une brève allocution particulièrement appréciée dans sa phase finale à l'annonce de la " non-augmentation " des impôts. Pendant le temps réservé pour l'apéritif, les membres du Magic-Club de la commune ont épaté, par l'éventail de leurs tours de magie, nombre de convives.



Nicolas Seemann (au centre) a interprété quatre sketches et deux chansons

## Sketches et chansons

Puis c'était la ronde endiablée des bénévoles attachés au service en salle afin de servir, dans les délais les plus brefs possibles et avec une parfaite synchronisation, les tables qui leur étaient dévolues. Leur efficace implication mais aussi la qualité du repas ont contribué grandement au succès de cette manifestation consacrée aux aînés, à laquelle il convient d'ajouter

la prestation d'un tout jeune artiste, mais ô combien prometteur, Nicolas Seemann, dans l'interprétation de quatre sketches et deux chansons.

Ambiance joyeuse et détendue, tous les éléments étaient rassemblés pour faire de cette journée une grande réussite, et c'était le cas. ■

*Alain Herbeaux  
Correspondant DNA*



# L'orgue de Monswiller au cœur d'un **cycle de concerts**



© Photo Roland Lopez

Le Conseil de Fabrique de la Paroisse Notre Dame de l'Assomption, avec le soutien de la commune, a décidé en janvier de mettre sur pied un cycle de concerts autour de l'orgue de Monswiller. L'orgue Rohrer/Wegmann, restauré en 2004, résonne désormais dans une multitude de jeux.

**U**n premier concert réunissant 120 auditeurs enthousiastes a eu lieu **le 3 mai 2015** avec au programme 5 œuvres de Félix Mendelssohn-Bartholdy (chœurs a capella, sonate pour orgue, hymne pour chœur et orgue) et un Lobgesang en 5 parties de sa sœur Fanny Hensel-Mendelssohn. Ces œuvres étaient interprétés par le Chœur Vaudois de Turin, la soprano Elena Martin et l'organiste Marie Walther-Kronstadt.

Un deuxième concert a eu lieu **le dimanche 31 mai** avec Marie Walther-Kronstadt à l'orgue et Sylvain Leblond au violoncelle. Des œuvres de Bach, Telemann, Marcello, Vivaldi, Rachmaninoff ont là encore enchanté les mélomanes. Un écran géant a permis de suivre depuis la nef les deux concertistes, ce qui a été particulièrement apprécié par le public présent.

MUSICALES DE L'ORGUE  
de  
MONSWILLER



© Photo DINA

Le chœur Vaudois de Turin



© www.valdesert.com



L'Ensemble Grégorien Jubilate à la cathédrale de Strasbourg

Dès à présent vous êtes invités au troisième concert dans le cadre des " Musicales de l'Orgue de Monswiller "

qui aura lieu le dimanche 23 août à 18H en l'église de Monswiller, avec l'organiste Michaël Meyer, titulaire de l'orgue et l'ensemble grégorien Jubilate. Ce concert sera consacré à des compositeurs des XVII et XVIII<sup>èmes</sup> siècles : Du Mage, Corrette, Dandrieu, Bach, Purcell et Frescobaldi . Un écran géant permettra de suivre l'organiste depuis la nef.

Le samedi 26 septembre à 20H30, nous aurons le plaisir d'accueillir une organiste de talent, Sarah Kim. Cette jeune musicienne, d'origine coréenne, découvrit la musique dès l'âge de 5 ans à travers l'étude du piano et du violon. A l'âge de 11 ans, elle décida de se tourner vers



L'organiste Sarah Kim

l'orgue. Sarah Kim s'est déjà produite en soliste dans les principales salles de concerts australiennes. Désireuse de poursuivre ses études en Europe, elle s'est installée à Paris. Sa carrière naissante de concertiste lui a déjà permis de jouer dans des lieux prestigieux en Suède, Hollande, Angleterre, France. Elle est lauréate du concours d'orgue 2007 de la Ville de Paris. Au programme, des œuvres de Bach, Couperin et Duruflé.

Enfin le dimanche 11 octobre à 17H, on pourra assister à un concert orgue et ensemble vocal avec le Collegium Cantorum de Strasbourg, sous la direction d'Erwin List. À l'orgue : Marc Baumann, titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Strasbourg. ■

**L'entrée à tous ces concerts est libre avec un plateau à la sortie.**

*Florent Reinberger*

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la DOA**  
(Découverte des Orgues d'Alsace) [www.doa-alsace.org](http://www.doa-alsace.org)

# Opération

## “ Nettoyage de printemps ”

À 9h, samedi 11 avril 2015, le maire Pierre Kaetzel est venu saluer les quelque 25 participants à l'opération “ Nettoyage de printemps ”.

### Avec les enfants

Cette opération était placée sous la responsabilité du 1<sup>er</sup> adjoint Bernard Bamberger. Durant les deux heures qu'a duré l'opération, **une cinquantaine de sacs de grande contenance** ont été remplis de détritux en tous genres. Parc de loisirs Goldenberg, abords du cimetière, parking du Zornhoff, rives de la Zorn et du canal de la Marne au Rhin et autres sites ont été consciencieusement débarrassés des vestiges d'une

incivilité de plus en plus visible. Parmi les 25 participants, outre la majorité des adjoints, Bernard Bamberger a tenu à souligner la présence de la **douzaine d'enfants** qui accompagnaient les parents dans cette opération d'embellissement du village.

### Peu d'associations

Mais il a aussi souligné la faible participation des **associations communales**, à l'exception de l'amicale des sapeurs-pompiers en la

personne de son président Jean-Marc Hornberger et de Raphaël Henning, du club de tennis de table. Collecter autant de détritux en aussi peu de temps et avec un effectif réduit, cette remarque a soulevé quelques interrogations parmi les bénévoles lors du partage du verre de l'amitié, notamment celle relative à l'instauration d'une taxe supplémentaire après 24 passages à la déchèterie. ■

*Alain Herbeaux  
Correspondant DNA*



© Photo DNA

# CSF/APFS Monswiller



## Ça marche fort pour le Club des seniors de Monswiller

Le bilan de cette première année de rencontres est plus que satisfaisant.

**L**es photos parlent d'elles-mêmes : une fois par mois, une quinzaine de marcheurs en moyenne sont présents au **RDV de 14H devant la salle Carmin.**

Merci à Jean-Paul Macherich pour les beaux paysages et l'histoire des lieux qu'il nous fait découvrir : la Heidenstadt, la tour du Brotsch, la fontaine Mélanie et un détour par la grotte du 10<sup>e</sup> chasseur avec un peu de neige, le Wustenberg, le sentier des



En juin, au Heidenschloss

truites en mars, les paysages printaniers des sentiers autour du Langenthal et Saint-Jean en avril, et tout récemment, en juin le groupe a découvert un magnifique parcours au-dessus du Freudeneck avec le Heidenschloss.



Marche au Stampfloecher

La durée de marche est d'environ 3 heures avec petites pauses pour marcheurs moyens.

Pendant que les uns marchent, les autres membres du club se retrouvent à la salle Carmin pour leurs **activités habituelles** : il y a ceux qui veulent jouer aux cartes, il faut être 4 pour faire une belote, il y a aussi d'autres retraité(e)s solo qui veulent juste sortir de chez eux ou de chez elles pour retrouver d'anciennes connaissances et qui parlent de leurs souvenirs communs ou se changent les idées autour d'un jeu de société.

Devant le port de plaisance d'Offendorf avec M. Joseph JACOB, guide

## Petite prose, composée sur un coin de nappe par un quidam anonyme inspiré

### *" Au Bateau-Vapeur "*

*Était-ce une faveur du destin?*

*Nous avons visité un bord du Rhin.*

*Point besoin de partir de bon matin,*

*Offendorf et ses bateaux. n'était pas loin.*

*Accueilli par des retraités bateliers,*

*Nous pûmes nous initier à leur original métier. . .*

*Ils vivaient en quelque sorte une vie de promenade,*

*C'était tout sauf une balade.*

*Leur polyvalence était leur chance*

*De même par leur calme et leur patience,*

*Leur musée bien aménagé*

*Prolonge leur particulière activité.*

*Vint la visite du port de plaisance*

*Du bord du Rhin*

*Où sont amarrées les 400 unités*

*De ceux qui ont de la chance.*

*La visite de la passe à poissons*

*Sera pour ce jour la conclusion.*

*Destin de séniors ?*

*D'aucuns en demandent encore.*



## Nous avons également organisé

- > en novembre, une conférence animée par Mme Boitel sur les aides du Conseil Départemental pour les personnes âgées et les différentes possibilités d'accueil dans les établissements spécialisés,
- > en décembre une visite aux résidents de la MAPA de l'Altenberg,
- > le 30 avril un petit groupe s'est rendu au Musée de Saverne pour découvrir l'exposition sur la vie à Saverne pendant la guerre de 1940 à 1945 sous le régime nazi.

## Le 30 juin prochain

### le groupe se retrouvera au Mont St-Michel

pour un repas en commun après une marche matinale (RDV à 9H salle Carmin pour les volontaires et pour les autres RDV à 11H30 à la salle Carmin pour le covoiturage).

La date de la conférence de M. KUCHLY sur l'histoire de Monswiller sera communiquée ultérieurement.

## Prochaines dates 2015 pour les marcheurs

RDV 14H devant la salle Carmin : Jeudi 16 juillet  
Jeudi 20 août  
Jeudi 3 septembre  
Jeudi 1<sup>er</sup> octobre  
Jeudi 5 novembre

Les activités en salle reprendront le jeudi 17 septembre et auront lieu chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> jeudi du mois à partir de 14H30

## Conditions d'inscription

La participation est libre et ouverte à tous, jeunes seniors ou non, retraités ou non qui s'inscrivent dans ce projet.

Chacun règle ses consommations ou participe aux frais, au prix coûtant, selon les activités choisies.

Les activités sont couvertes par l'assurance RC de la CSF. La cotisation annuelle de 22 € (par famille, assurance comprise) sera demandée pour les nouvelles adhésions (valable pour l'année 2016).



## Contact

- > Présidente de l'A.P.F.S./CSF de Monswiller  
Tél. 06 38 57 89 66  
Mail: fred-francine.klein@wanadoo.fr

## Activités exceptionnelles

- > **Le 28 mai une sortie en bus a amené le Club à Offendorf** pour découvrir le musée des bateliers du Rhin, le travail et la vie quotidienne des familles de bateliers présentés par d'anciens marins passionnés par leur métier. Après un bon repas, direction la grande écluse du Rhin à Gamsheim avec visite audio de la passe à poissons et de toute l'histoire de la migration des poissons et l'intérêt environnemental de cette installation. Pour terminer la journée, le groupe s'est arrêté à Soufflenheim pour découvrir les belles réalisations de nos artisans potiers alsaciens. (voir encadré page précédente)



## Spectacles à venir en 2015 au Zornhoff

**Samedi  
24 octobre**



**Spectacle  
à 20h30**

Venez découvrir les chanteurs Cindy Brand et Alain Wilt, la siffleuse Christine Le Rossignol, et le chansonnier et humoriste Patrick Delavau, le trompettiste Robin Schlupp et le magicien Roland Fischer, tous réputés dans leur domaine musical et artistique respectif.

**Entrée: 15 € \***  
(gratuit pour les moins de 12 ans)

**Samedi  
7 novembre**



**Spectacle  
à 19h30**

Le Grand Cabaret Alsacien revient au Zornhoff. Au programme, toujours ce simple et savant mélange de sketches, de blagues et de chansons en alsacien et en français.

**Entrée: 22 € \***  
(repas inclus)

**Judi  
19 novembre**



**Concert  
à 20h30**

20 ans de carrière, plus de 5 millions d'albums vendus, un parcours hors des sentiers battus pour le crooner made-in-France nourri aux influences jazz, soul et latino-américaines. Dany Brillant offre ici encore un tour de chant qui donne envie d'aimer... et de danser.

**Entrée:**  
entre 35,80 € et 48 € \*

**Judi  
31 décembre**



**Spectacle-repas  
à 19h00**

soirée animée par un DJ. Repas gastronomique et trois animations spectacle-cabaret pour vous faire passer agréablement vers la nouvelle année.

**Entrée:**  
85 € \*

### \* Billetterie

#### 1 Billetterie en points de vente :

Au Zornhoff le mercredi après-midi de 14h à 17h, à l'Office de tourisme de Saverne, Marmoutier, Wasselonne, Ingwiller, au tabac presse Karcher à Dettwiller, à la Maison de la presse Zunino à Saverne, aux Leclerc Marmoutier et Sarre-Union et aux Super U Saverne et Ingwiller

#### 2 Billetterie en ligne: [www.lezornhoff.fr](http://www.lezornhoff.fr)

# Le comité des fêtes annonce

## Le **MESSTI** du 16 août 2015 !

Les rues du centre du village accueilleront à nouveau professionnels et occasionnels de la vente au déballage pour la traditionnelle brocante - braderie. Les participants des années précédentes ont déjà été relancés, les Monswillerois(es) qui souhaitent y participer sont prioritaires devant leur domicile. Tout au long de cette journée, que nous espérons ensoleillée, possibilité pour les promeneurs et chineurs de se restaurer auprès des stands des associations locales.

Vous trouverez le programme détaillé dans votre boîte aux lettres quelques jours avant l'événement. ■

## Les **SWEET PEOPLE** de nouveau à Monswiller

**Concert de Noël le vendredi 11 décembre 2015 à 20h30, à l'espace culture et loisirs "le Zornhoff"**

Ils sont toujours là ; Alain Morisod et les Sweet People sont de retour pour la grande tournée 2015 avec Julien Laurence et tous leurs plus grands succès. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Dépêchez-vous, il ne reste plus que quelques places disponibles ! ■

**Entrée:** 45 €.

Billets disponibles à la Mairie de Monswiller aux heures d'ouverture au public (sauf mercredi). Les places sont numérotées.



## NIK P. présente son dernier album

**Concert le Samedi 13 février 2016 à 17h30**

Avec son nouvel album " Löwenherz ", NIK P. repart à l'assaut des hit-parades. Cet album est un retour aux anciens standards qui ont fait son succès: un portrait qui montre ses facettes tristes et gaies. ■

**Entrée:** 32 € \*

## Les **AMIGOS** reviennent !

**Concert le dimanche 29 mai 2016 à 17h30, à l'espace culture et loisirs " Le Zornhoff "**

Le duo le plus populaire d'Allemagne se remet sur les routes avec la tournée " Danke Freunde " 2016. Ils chanteront leurs plus grands succès et naturellement les chansons de leur nouvel album. ■

**Entrée:** 35 € \*



\* Billets disponibles au Zornhoff le mercredi après-midi de 14h à 17h et sur le site internet [www.lezornhoff.fr](http://www.lezornhoff.fr), à l'Office de tourisme de Saverne, Marmoutier, Wasselonne, Ingwiller, au tabac presse Karcher à Dettwiller, à la Maison de la presse Zunino à Saverne, aux Leclerc Marmoutier et Sarre-Union et aux Super U Saverne et Ingwiller.

# Concours de fleurissement 2015

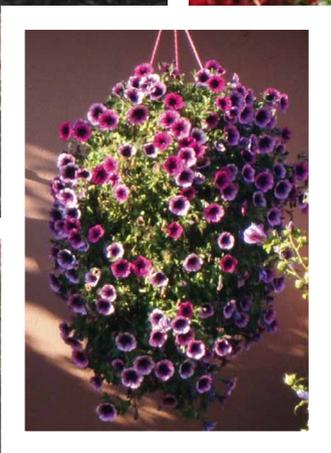
Comme chaque année, la commune est heureuse de récompenser les habitants qui participent à l'embellissement floral du village.

## Félicitations aux lauréats 2015 !

La commune améliore sans cesse le fleurissement du village, ainsi jardinières, parterres de fleurs et massifs rayonnent d'année en année grâce à l'équipe d'agents communaux.

La commune tient à remercier l'entreprise HAEMMERLIN qui a offert les brouettes disposées dans divers massifs du village.





## Grands Prix

M<sup>me</sup> EHRMANN  
Marie-Madeleine,  
M. et M<sup>me</sup> FISCHBACH  
Rodolphe,  
M. et M<sup>me</sup> KARCHER  
Gérard, M. et M<sup>me</sup> KRANTZ  
Pierre, M<sup>me</sup> KRAUSE  
Georgette, M. et M<sup>me</sup> KUHN  
Jean, M. et M<sup>me</sup> MECKES  
Jacques, M<sup>me</sup> METZ  
Madeleine, M. PASQUEL  
Jean-Claude, M. et  
M<sup>me</sup> WENCKER Hubert



## Prix d'honneur

M. et M<sup>me</sup> ARNOLD Ernest, M. et M<sup>me</sup> BERNERT André, M.  
et M<sup>me</sup> BOCK Gérard, M. et M<sup>me</sup> BUCHY Raymond, M. et  
M<sup>me</sup> CLAUS Charles, M. et M<sup>me</sup> EBERHARDT Aimé, M. et  
M<sup>me</sup> GRESSER René, M. et M<sup>me</sup> JACOB Jacques, M. JAEGER  
Claude, M. et M<sup>me</sup> LAMBOUR Christophe, M. et M<sup>me</sup> LANG  
William, M. et M<sup>me</sup> LECHNER François, M. et M<sup>me</sup> POTTECK  
Jean, M. et M<sup>me</sup> ROSER Paul, M. et M<sup>me</sup> SCHNELL Philippe, M.  
et M<sup>me</sup> VETTER André, M. et M<sup>me</sup> WEBER Jean-Claude, M. et  
M<sup>me</sup> WOELFFEL André,

## Prix d'encouragement

M. et M<sup>me</sup> BONNET Marcel, M. et M<sup>me</sup> CAMPISI Paolo,  
M<sup>me</sup> CASPAR Claire, M<sup>me</sup> CHAUDEUR Marie-France, M.  
DAEHN Michel, M. et M<sup>me</sup> DESMADRILLE Jean-Luc, M. et  
M<sup>me</sup> FISCHER Joël, M<sup>me</sup> FREYERMUTH Josée, M. et M<sup>me</sup> GERTH  
Claude, M. et M<sup>me</sup> GOTTE Roland, M. et M<sup>me</sup> GRAEFF René,  
M. et M<sup>me</sup> HAMMAEACHER Albert, M. et M<sup>me</sup> HENNING  
René, M. et M<sup>me</sup> KARCHER Jean-Jacques, M. et M<sup>me</sup> KASIKI  
Hidir, M. et M<sup>me</sup> KILHOFFER Jean, M. et M<sup>me</sup> KRUMEICH  
Bernard, M. et M<sup>me</sup> LOHR Willy, M. et M<sup>me</sup> MARXER Philippe,  
M. et M<sup>me</sup> MECKES Bernard, M. et M<sup>me</sup> MEYER Ernest, M. et  
M<sup>me</sup> MINNI François, M<sup>me</sup> MUNCH Marie-Jeanne, M. et  
M<sup>me</sup> OMS Michel, M<sup>me</sup> PELLERIN LE LOIR Denise,  
M. et M<sup>me</sup> PERROTE Henri, M<sup>me</sup> SCHMITT Eliane, M.  
et M<sup>me</sup> SIMON Jean-Pierre, M<sup>me</sup> SIMON Marthe, M. et  
M<sup>me</sup> SPACH Bernard, M. et M<sup>me</sup> TRAPPLER Guy, M. et  
M<sup>me</sup> TURLURE Philippe, M. et M<sup>me</sup> WILT Laurent, M. et  
M<sup>me</sup> ZUBER Joseph

# Du côté de la **Maison d'Accueil de l'Altenberg...**

## La Maison d'Accueil de l'Altenberg : 1 an déjà

**L**a Maison d'Accueil de l'Altenberg (MAPA) a ouvert en septembre 2014 à Monswiller dans l'objectif de répondre aux problématiques d'autonomie et d'isolement des personnes âgées. Elle propose une résidence permanente à destination des personnes âgées dans des appartements indépendants, ainsi qu'un espace de rencontre convivial pour des repas et des animations quotidiennes en commun. Grâce au partenariat solide avec le bailleur social OPUS 67, la MAPA est la première Résidence Senior à vocation Sociale d'Alsace/Lorraine. Elle peut donc

pratiquer des loyers adaptés aux ressources des résidents. La MAA constitue une réponse innovante et intéressante aux personnes âgées qui ne peuvent plus rester à leur domicile et qui n'auraient pas les moyens nécessaires pour intégrer une structure avec des loyers plus élevés.

Ainsi, cette structure a bénéficié d'un réel engouement puisqu'elle s'est remplie en un temps record (statistique nationale) pour ce type de résidence. La Maison de l'Altenberg accueille à ce jour 30 personnes âgées dont 8 de Monswiller.





## Un nouveau " pensionnaire "

Depuis le début de l'année, la Maison d'Accueil de l'Altenberg (MAPA) compte parmi ses résidents un nouveau " pensionnaire " : un lapin béliet dénommé **Mozart**, en hommage au célèbre compositeur. Affectueux et joueur, il s'est très bien acclimaté à son nouvel environnement, dont il explore parfois les couloirs avec espièglerie et au plus grand bonheur des personnes âgées de la Maison d'accueil.



## L'Accueil en Journée " les Myosotis " : réponse innovante...

Une année après l'ouverture, la Maison d'Accueil de l'Altenberg décide de proposer un nouveau service à destination des personnes âgées du secteur.

Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015, cette résidence se verra dotée d'un **Accueil en Journée** qui prendra comme appellation " Les Myosotis ". Cet accueil en journée (AEJ) est une réponse innovante au problème d'isolement des personnes âgées des environs.

Cet accueil permettra aux personnes âgées accueillies de garder leur domicile tout en bénéficiant, les journées où elles le souhaitent, d'un accueil à la MAPA entre 9h30 et 17h. La journée sera rythmée par plusieurs temps collectifs : repas, animations de groupe, sorties en compagnie des résidents de la MAPA et échanges intergénérationnels avec des jeunes de divers profils grâce à des partenariats multiples (École primaire de Monswiller, Bibliothèque municipale, Protection Judiciaire de la Jeunesse). ■

## Renseignements

› Pour tous renseignements, merci de nous contacter au 03.88.01.78.25

# Du nouveau à la médiathèque !

## Nicole, pourquoi avoir choisi la médiathèque de Monswiller ?

En tant que jeune retraitée, je cherchais de nouvelles activités. Désormais, j'ai aussi plus de temps pour lire, d'où mon envie de devenir bénévole à la médiathèque, qui se trouve tout près de mon domicile. De plus, cela me permet de rencontrer de nouvelles personnes.

## Quel était votre secteur d'activité ?

Je me suis occupée pendant 41 ans de la gestion des pièces de rechange pour un concessionnaire automobile de Saverne. Le côté relationnel,

## L'équipe des bénévoles s'agrandit

### Nicole Denu

que ce soit avec mes collègues, la clientèle ou les fournisseurs, m'a permis de m'épanouir.

## Quel est votre rayon favori à la médiathèque ?

J'aime avant tout les romans avec du suspense ou avec des intrigues amoureuses. Mon auteure préférée est Nora Roberts. Marc Levy et Guillaume Musso, découverts récemment, me plaisent aussi beaucoup. J'affectionne aussi les biographies et les documentaires.



## Avez-vous d'autres loisirs ?

Je passe pas mal de temps à jardiner. Je pratique également la natation ou encore la marche. Je participe depuis peu aux rencontres et sorties du Club des Seniors de Monswiller. ■



### Daniel SIBOLD

"Au début, nous ne nous étions pas méfiés, nous confie Marc. Il avait découvert nos animations il y a près de deux ans. Depuis il venait nous emprunter régulièrement des livres, des CD, des DVD de toutes sortes. Quelle outrecuidance !

- Il paraît que c'est un ancien Pro, Fasseur Dézécoles, nous explique Laetitia dans un souffle. Il aurait fait du théâtre avec ses élèves et écrit des histoires. Vous vous rendez compte ? Il se nommerait Daniel Sibold, mais comment en être certain. Il aurait même des hobbies. L'un d'eux, c'est la photo ! C'est effroyable ! " Pierre, l'œil apeuré, le teint cireux, nous chuchote :

" Jusqu'à présent, les usagers ne se sont pas formalisés de sa présence parmi nous. Mais moi qui suis obligé de le côtoyer, je n'en peux plus. Il me parle de ses centres d'intérêt, la bande dessinée ou le cinéma. Je souffre, croyez moi. "

En s'éloignant, il ajoute : " L'autre jour, il a osé me dire que s'il est parmi nous, c'est parce qu'il pense que la culture (le cinéma, la littérature, la musique) est le plus sûr moyen pour connaître l'Autre, le comprendre et l'accepter dans ses différences et ses richesses. " Pierre va se réfugier derrière une pile de livres à cataloguer. Nous l'entendons murmurer : " L'horreur ! L'horreur ! ". ■



**V**ous êtes-vous déjà connecté sur le portail de la médiathèque ? Non ? Alors précipitez-vous sur votre ordinateur et, dans la barre d'adresse de votre navigateur, entrez l'adresse suivante :

## Un nouveau portail web



<http://lopac-x.mediathequemonswiller.biblixnet.com/>

Vous y êtes ? Bien. Vous pouvez à présent :

- > **consulter le catalogue de la médiathèque**, les nouveautés et les coups de cœur,
- > **retrouver les informations pratiques** (horaires d'ouverture, tarifs, etc...),
- > **suivre les actualités de la médiathèque**, notamment les prochaines animations.

Si vous êtes abonné (bien sûr que vous l'êtes), vous avez la possibilité de vous connecter sur votre compte à l'aide de votre **identifiant** - les cinq chiffres de votre carte

de lecteur - et de votre **mot de passe** - votre date de naissance.

Une fois connecté, vous pouvez :

- > visualiser les documents présents sur votre carte,
- > demander une **prolongation** (à condition que le document ne soit pas une nouveauté, qu'il ne soit pas réservé par un autre abonné et que la date de retour ne soit pas déjà dépassée),

> **réserver un document** sorti (donc déjà emprunté par un autre abonné).

Si vous avez la moindre difficulté dans l'utilisation de ce nouveau service, n'hésitez pas à demander conseil à l'équipe de la médiathèque. Nous serons heureux de vous guider et nous espérons que ce portail répondra à vos attentes. ■

## Mon mouton s'appelle Georges

**C**ette année, pour la 16<sup>e</sup> édition du festival "Mon Mouton est un Lion", la médiathèque a accueilli la "Toute Petite Compagnie" qui a conquis le public avec le spectacle "Georges !".

A l'origine, Georges est tiré d'un album pour enfant. L'album met en scène un petit chien facétieux qui miaule, cancanne, grogne, meugle... mais n'aboie pas. Entre les mains de Carine et Hélène, les deux pétillantes comédiennes,

Georges devient un spectacle inoubliable, rempli de sketches irrésistiblement drôles et de chansons gaies et entraînantes. A n'en pas douter, les quelques 70 personnes qui ont assisté à la représentation ont passé un

très bon moment. Les enfants ont été particulièrement réceptifs à l'humour des deux comédiennes, grimées pour l'occasion en bibliothécaires, l'une trop sérieuse, l'autre pas assez. ■



**Rendez-vous en mai 2016 pour la prochaine édition de "Mon Mouton est un Lion"**

## Des loups à la médiathèque

Ces deux derniers mois, la médiathèque a accueilli l'exposition "Le loup, connaître et préserver l'espèce" prêtée par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin. En suivant les panneaux et en piochant dans la sélection de livres et de DVD, les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir le loup sous tous ses aspects : les différentes espèces, la vie en meute, l'alimentation, le mode de communication et bien d'autres choses encore... Lors des accueils de classes, les enfants ont notamment été fascinés par cet animal exceptionnel qui attise l'émotion et l'imaginaire.

Alors que le mythe du grand méchant loup est toujours bien présent dans les contes, les plus petits ont affronté leurs peurs en écoutant avec courage les histoires de Laetitia.



Visite des élèves de maternelle avec Laetitia, nouvelle recrue de la médiathèque

Pour profiter au maximum de cette exposition, les animations habituelles de la médiathèque ont adopté la thématique du loup :

- La séance d'histoires "Au fil des images et des mots" a démontré qu'il existe aussi des gentils loups qui ne pensent pas uniquement à dévorer les poules et les brebis.
- La rencontre coups de cœur a permis de découvrir des romans qui mettent en scène des histoires de loups aussi passionnantes qu'effrayantes.
- L'atelier d'écriture a révélé les talents cachés des participants qui, pour l'occasion, ont composé des textes sur les "canidae". ■

## Les rendez-vous réguliers

### Rencontres autour de la littérature

La médiathèque propose tous les deux mois une soirée, au cours de laquelle les usagers sont invités à partager leurs lectures " coup de cœur " autour d'un thème défini à l'avance.

L'année commença par une soirée consacrée à l'univers de la bande dessinée où mangas, comics et BD franco-belges se sont disputés la vedette. Les amateurs embarquèrent ensuite pour un voyage à travers les siècles lors de la rencontre de mars, dédiée aux romans historiques, qui



rencontra un franc succès. La littérature asiatique, mise à l'honneur au mois de mai, permit d'enjamber quelques frontières, même les plus hermétiques, comme celles du Bhoutan.

L'occasion fut donnée à tous les " biblivores " de suivre les traces du loup (thème de l'exposition du mois de juin à la médiathèque) à travers les différents récits qu'il a inspirés. ■

Après chaque rencontre, une table de présentation des différents coups de cœur est mise en place à la médiathèque, permettant ainsi à tous les lecteurs d'en profiter.

**“ C'est en forgeant qu'on devient forgeron ” proverbe  
“ C'est en écrivant qu'on devient écrivain ” Raymond Queneau**

**V**ous aimez les romans, romans policiers, romans historiques, romans sentimentaux, les histoires dessinées, les biographies, les monographies... Vous savez vous servir d'un crayon, d'un stylo, d'un stylet, d'une plume d'oie...

**Ce qui va suivre est pour vous !**

Choisissez un lieu... librairie ? bibliothèque ? médiathèque ? Une médiathèque ! Celle de Monswiller fera l'affaire. Proposez à toutes les personnes qui aiment les romans, les romans policiers, etc., de vous retrouver autour

d'un thème aimable et charmant : le Printemps, le Vin, le Loup... Demandez à être accompagnés d'un guide attentif. Nous l'appellerons de préférence " Isabelle ". Elle sera votre passeur bienveillant pendant deux belles heures. Plongez avec elle dans le grand bain des belles lettres, là où les mots ordinaires, insolites, rares, inconnus s'ébattent et s'agrègent en vers, phrases, dictons ou proverbes. Butinez, prélevez, glanez, vendangez, subtilisez ces mots qui viennent à votre rencontre. Tous les mots ! Les mots tard qui s'accrochent aux ramures de la nuit...

Les mots bleus, ceux qu'on dit avec les yeux... Les chats-mots qui sortent leurs griffes entre deux bosses... Les mots râles...les mots ragis...les mots globine (en gore !). En belles poignées, en superbes brassées, engrangez-les. Votre plume alerte qui galopera sur la surface immaculée de votre page vous aidera à les faire vôtres. Enfin partagez vos découvertes, offrez vos phrases en grappes, en treilles, en trilles ; recueillez celles des autres. Attention ! des exclamations de joie et des rires sont à prévoir.

Vous voici, en peu de temps, un écrivain infiniment insolite, à la délicatesse pittoresque et à la distinction ensorcelante.

Avec les mots de tout le monde, vous avez écrit comme personne et les mots ainsi assemblés sont devenus les passants mystérieux de votre âme. ■



*Daniel Sibold  
Avec l'aide involontaire de  
Tristan Tzara, Victor Hugo  
et Colette*

## Au fil des images et des mots



Les séances d'histoires " Au fil des images et des mots " s'adressent aux enfants de 3 à 6 ans. Elles se déroulent tous les premiers jeudis du mois à 15h30.

**A** chaque mois, sa thématique ! Après les métamorphoses du printemps, le lapin de Pâques et les animaux de la jungle, les enfants ont pu rassasier leur faim d'histoires de loup en lien avec l'accueil de l'exposition "Le loup: Connaître et préserver l'espèce".

Au gré des saisons et des thèmes abordés, cette animation fait régulièrement appel aux supports d'animation de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin : tapis de lecture, raconte-tapis, kamishibai...

**Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous.**

Depuis février, les histoires contées sont animées par **Laetitia Geoffroy**, Médiatrice culturelle formée à l'Université de Strasbourg, Laetitia assure l'accueil des classes et des petits lecteurs de la médiathèque en l'absence de Virginie Bouko, responsable de l'espace Jeunesse. Grande lectrice, **elle se fera un plaisir de partager** ses albums, romans et films d'animation coups de cœurs avec les plus curieux.

## Atelier BDs / mangas

**L**es samedis 14 mars et 18 avril, Stéphanie Theiller, animatrice du RAJ (Réseau Animation Jeune), a proposé de s'initier aux techniques de la bande dessinée à la médiathèque. Petits et grands se sont amusés à créer leurs propres personnages et à leur faire vivre une aventure.



Suite aux succès de ces séances, l'animatrice proposera d'autres ateliers à partir du mois d'octobre.

## Les projets à venir

- › **“Au fil des images et des mots”**, séances d’histoires pour les 3-6 ans : tous les premiers jeudis du mois, de septembre à juin 2016
- › **Atelier d’écriture**, animé par Isabelle Foreau : samedi 19 septembre, 14h - tout public adulte, aucune expérience requise
- › **Atelier d’initiation au dessin**, en partenariat avec le **RAJ** (Réseau Animation Jeune) : samedi 10 octobre, 14h - tout public, à partir de 10 ans
- › **“Vos oreilles ont la parole”, festival de contes** : spectacle “ Paroles de Dragon ”(contes vietnamiens), racontés par Isabelle Genlis, accompagnement musical Hô Thuy Trang : mardi 13 octobre, 20 h - tout public à partir de 7 ans
- › **“Mois du film documentaire”** : novembre – film et date précisés ultérieurement
- › **“L’esprit de Noël”**, spectacle de Noël, conté par Christine Fischbach : vendredi 11 décembre, 20h - spectacle familial, à partir de 3 ans

# L'été 2015 à la médiathèque

La médiathèque vous informe de ses modalités pratiques :

### Prêts de documents du 23 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2015

Chaque été, la médiathèque vous simplifie la vie **en allongeant la durée de tous les prêts.**

Vous pourrez donc emprunter 6 livres, 5 disques (dont un de musique classique), 3 vidéos (dont un documentaire) et 2 revues pour une **durée**

**de prêt d’un mois**, à partir du mardi 23 juin et jusqu’au mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015. Même en vacances, les documents sont fragiles : protégez-les du soleil, du sable, de la terre... Pensez à les épousseter avant de les rendre à la médiathèque !

### Horaires d’été du 30 juin au 25 juillet 2015 et du 18 août au 1<sup>er</sup> septembre

Pour mieux vous accompagner dans vos vacances estivales, la médiathèque étend ses horaires.

Elle sera **ouverte à partir de 15h le vendredi**, et ce sur les périodes du 30 juin au 25 juillet 2015 et du 18 août au 1<sup>er</sup> septembre.

Lundi	fermeture hebdomadaire	
Mardi	10 h - 12 h	15 h - 18 h
Mercredi		15 h - 18 h
Jeudi		15 h - 18 h
Vendredi		15 h - 19 h
Samedi	10 h - 12 h	13 h 30 - 16 h 30

**La médiathèque sera fermée du 27 juillet au 17 août.  
Réouverture le mardi 18 août.**

**L’ensemble du personnel  
vous souhaite un très bel été.**

# École municipale de **musique** de Monswiller

## Jazzy...Jazzons...

L'école municipale de musique de Monswiller a proposé au début de la saison scolaire un atelier de jazz animé par Jean-Philippe Bourghelle, professeur de saxophone et Frédéric Bocquel, compositeur et professeur de trompette.

**E**n plus de cet atelier, tous ces jeunes passionnés se sont retrouvés le temps d'un week-end avec d'autres élèves venus de l'école municipale de musique de Saverne pour travailler autour d'un répertoire varié et composé de standards chantés ou instrumentaux.

Le but recherché par les professeurs était de mettre les élèves dans différents contextes de musiques Blues, Jazz...et d'aiguiser à la fois leurs oreilles et leurs réflexes dans le cadre de situations improvisées.

### Une première et une réussite à Monswiller...

Le 6 juin dernier a été pour ces élèves le point d'orgue du stage, puisque l'école

municipale de musique a reçu le " Fred Bocquel Quartet ". C'est une chance pour nos élèves du Mon's Band d'avoir pu passer un moment musical et d'avoir pu partager la large scène du Zornhoff avec les musiciens du " Fred Bocquel Quartet " : un moment très apprécié.

L'accès aux pratiques collectives est, dans notre école, un outil privilégié d'apprentissage. Faire de la musique en groupe favorise le développement du savoir-faire, du savoir-être et du savoir-devenir. Dans une pratique collective, on apprend tout, à respecter les autres et à se respecter soi-même, on apprend à écouter, à suivre un chef, on lit, on compte, on improvise, on s'exprime...





## On parle déjà de la rentrée à l'école de musique

L'équipe pédagogique est composée de professeurs hautement qualifiés et ne dispense pas moins de 10 disciplines (clarinette, flûte traversière, trompette, percussions, guitare, piano, saxophone, formation musicale, éveil musical, atelier, musique d'ensemble...).

Quant aux méthodes d'apprentissage, elles sont modernes et attractives.

L'accès à l'instrument est rapide et la formation musicale est basée sur des techniques modernes et plaisantes à découvrir. Enfin, pour s'en convaincre, il suffit d'essayer. C'est pourquoi nous invitons les élèves intéressés à venir prendre un cours d'essai dans la discipline de leur choix.

L'école de musique met tout son savoir-faire à disposition

de tous et accueille les élèves à partir de 5 ans (éveil musical). ■

La rentrée se fera  
**le lundi**  
**14 septembre 2015.**

Bonnes vacances musicales.

*Valérie Hossann*  
Directrice

### Contacts

**Pour tout renseignement et inscription**, vous pouvez prendre contact auprès de la mairie ou auprès du responsable pédagogique, Sylvain Fellmann 06 07 23 07 39.

### Renseignements administratifs:

mairie, Lilly Fischbach :  
03 88 91 19 25  
lilly.fischbach@monswiller.fr



L'atelier de jazz animé par  
Jean-Philippe Bourghelle et Frédéric Bocquel

# Groupe scolaire

ÉDITO

DÉCISIONS  
DE NOS ÉLUS

TRAVAUX

ÉVÈNEMENTS

VIE  
CULTURELLE

ÉCOLES

ECONOMIE  
LOCALE

PÉRISCOLAIRE

ASSOCIATIONS

INTER-  
COMMUNALITE

RUBRIQUES  
INFORMATIVES

DES CHOSES  
ET D'AUTRES

## Des poésies pour les personnes âgées

**L**e 30 mars, nous sommes allés à la maison de retraite de Monswiller. On a récité des poésies aux personnes âgées. Elles nous avaient fabriqué un cadeau. Un lapin en carton qu'elles ont décoré avec de la peinture, de la paille et des petits motifs. Il y avait des œufs en chocolat dans le lapin en carton. ■



La classe des CP



## Volonté efficace propreté

**L**es élèves des deux classes de CM du groupe scolaire ont participé au nettoyage des abords de l'école.

Répartis en petits groupes, armés de gants, de sacs poubelle et de pinces, ils sont partis à la chasse aux déchets. En peu de temps, ils ont collecté maints détritrus.

Ils ont particulièrement été stupéfaits de voir le nombre de mégots qui jonchaient le sol et les bouteilles vides qui traînaient aux abords de leur école et cela malgré la présence de poubelles sur la place des Tilleuls !!! ■



## Voyage dans l'espace pour l'Arc-en-ciel

**C**ette année, toutes les classes du groupe scolaire avaient un projet commun : le soleil, les planètes, les étoiles et bien entendu la Terre !

### Dans les étoiles...

C'est au cours d'une sortie au planétarium que les cycles 1 et 2 ont pris la mesure de l'Espace qui les entoure...

Nous avons voyagé dans l'espace.

Nous avons appris que le soleil est une étoile très chaude. ▶



▲ La terre, que l'on appelle aussi la planète bleue doit être protégée, elle est précieuse.

Nous avons écouté ▶ la légende de la grande ourse et de la petite ourse.

On peut faire beaucoup de dessins avec les étoiles dans le ciel.

La lune est un satellite ▶ de la terre, il y a des cratères. On voit parfois la lune entière (c'est la pleine lune), ou des parties (ce sont des quartiers).

C'était extraordinaire ▶ de voyager de la terre à la lune. C'était impressionnant de voir le soleil d'aussi près.



Nous avons passé un très bon moment !

### "Nuit blanche pour le cycle 3"

Avec la venue du planétarium mobile, les élèves ont pu découvrir le ciel étoilé alsacien sans sortir de l'enceinte de l'école. C'est sous une sphère gonflable qui projette la voûte céleste que les élèves ont pu admirer un ciel d'hiver. Cet outil ludique et pédagogique leur a permis d'apprendre à repérer certaines constellations, de prendre conscience de l'immensité du système solaire et de la rotation de la Terre.

Orion, la Grande Ourse, l'étoile du Berger, la voie Lactée... tout cela n'a plus de secret pour eux.

C'est des étoiles plein les yeux qu'ils sont revenus à la lumière du jour après avoir vu défiler toute une nuit en accéléré.



## L'école maternelle au planétarium de Strasbourg

Au mois de mai les petits, les moyens et les grands sont allés au Planétarium de Strasbourg après avoir passé une année à travailler sur l'espace



1 " Nous avons quitté l'école par un beau matin du mois de mai. "

2 " Nous avons pris le bus. Certains enfants de petite section pour la première fois. "

" La tête sous la coupole, nous avons découvert des représentations du soleil, des étoiles et de la lune. Nous avons aussi vu notre planète du haut de l'espace et même Jupiter. "



3 " Nous connaissons déjà beaucoup de choses, c'est pourquoi nous avons bien pu profiter de la visite expliquée par le monsieur. "

4 " A la fin de la présentation, nous avons attendu le bus pour qu'il nous ramène à Monswiller " "

5 " De retour à l'école nous avons piqué-niqué dans la cour (les moyens et les grands) ou dans la classe (les petits). "

" Quelle belle journée !!! "



Texte écrit en dictée à l'adulte par les enfants des 3 sections avec leurs maîtresses Muriel JODRY, Catherine SORGIUS et Marie HAMM

## Spectacle "L'espace en chansons"

**La foule des familles se pressait au Zornhoff, le samedi 20 juin 2015, pour assister au spectacle du groupe scolaire Arc-en-ciel de Monswiller.**

En coulisse, l'effervescence était à son comble car ce n'était pas moins de 200 enfants qu'il fallait manager pour que le spectacle " L'espace en chansons " se déroule parfaitement.

C'était une première pour l'équipe encadrante.

Le grand rideau noir s'est ouvert sur une première chanson interprétée délicatement avec des ocarinas. Puis le texte enregistré par les enfants nous a plongé dans l'Espace interstellaire.

Les plus de six cent spectateurs ont pu très vite se rendre compte du travail immense que représente une telle prouesse : les enfants ont inventé et écrit l'histoire d'Orion et Cassiopée, les diapositives de fond de scène étaient le résultat des travaux d'arts plastiques réalisés tout



au long de l'année. Les chants ont été répétés par les diverses classes en éveil musical sous la direction de Pierre Charby et Christine Thomas. Toutes les chorégraphies ont été répétées inlassablement en cours de motricité avec les différentes maîtresses. Le fonctionnement du système solaire n'avait plus de secret pour l'ensemble des classes.

La scène du Zornhoff leur a permis de bénéficier du son et de la lumière réservés habituellement aux professionnels.

Pendant plus d'une heure, les enfants ont emmené les spectateurs dans une fable écologique sur les déboires d'Orion et de Cassiopée faisant face à la mort programmée du soleil.

Le public a ovationné les artistes en herbe et chanté en canon à trois voix " petite étoile ".

L'équipe pédagogique dans son ensemble a prouvé une nouvelle fois qu'elle était magistralement à la hauteur du défi relevé. ■



# Martelberg,

## construction d'un Hôtel d'Entreprises certifié Passif

Dans le cadre d'un dossier de Pôle d'Excellence Rurale (PER) un hôtel d'entreprises certifié Passif est en phase d'achèvement.



© François ZAPP / CCRS

**D**epuis juin 2014 le chantier de ce projet innovant est confié à la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecte " Rolf Matz Architecture ". Prochainement des entreprises expertes dans les domaines de l'éco-rénovation et de la construction passive seront hébergées dans cet équipement. L'objectif est de faire de l'hôtel d'entreprises

un **" lieu de ressources "** pour l'ensemble des acteurs de l'habitat et des entreprises du bâtiment de la région, afin d'améliorer les compétences. Formations, conférences, espaces de réunions et d'exposition vont compléter

l'offre d'une dizaine de bureaux proposés à la location.

Le bâtiment dispose d'une enveloppe très performante en termes d'isolation et d'étanchéité, ce qui permet

Le chantier de l'Hôtel d'Entreprise touche à son terme



© François ZAPP / CCRS



© François ZAPF / CCRS

de se passer d'un chauffage conventionnel. L'apport de calories du soleil, des appareils électriques et ... des personnes présentes sera traité par une ventilation double flux, qui réchauffera si besoin l'air extérieur. L'objectif est d'utiliser ce qui sera sans doute la première construction de ce type dans l'Est de la France afin d'expliquer les principes du Passif et de montrer " grandeur nature " comment cela fonctionne.

Cet équipement doit devenir un outil d'animation au service de la transition énergétique et du développement

économique. Les particuliers ne seront pas oubliés dans ce projet car une plateforme locale de rénovation énergétique va s'y installer. Elle permet d'accompagner



© François ZAPF / CCRS

les habitants dans leurs projets de rénovation, de les conseiller pour réaliser les choix pertinents en matière d'efficacité énergétique et de constituer des demandes de subventions.

Pour mener la transition énergétique du Pays de Saverne Plaine et Plateau, il faudrait réhabiliter 860 logements chaque année. Cet objectif ambitieux est à la hauteur des enjeux environnementaux et économiques qui ont été identifiés, il met en évidence l'importance que devrait rapidement prendre l'hôtel d'entreprises baptisé **l'Espace Éco Entrepreneur**.



© François ZAPF / CCRS

# Projets d'implantation au Martelberg et au Dreispitz

ÉDITO

DÉCISIONS  
DE NOS ÉLUS

TRAVAUX

ÉVÈNEMENTS

VIE  
CULTURELLE

ÉCOLES

ÉCONOMIE  
LOCALE

PÉRISCOLAIRE

ASSOCIATIONS

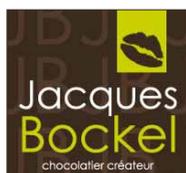
INTER-  
COMMUNALITÉRUBRIQUES  
INFORMATIVESDES CHOSES  
ET D'AUTRES

## Zone d'activités du Martelberg

- > Au terme des travaux de construction de ses nouveaux locaux, la société **CTRI** - " spécialiste de pompes industrielles " - vient d'emménager sur la plateforme d'activités du Martelberg.



- > Le chocolatier **Jacques BOCKEL** a également déposé un permis de construire pour s'implanter sur la zone.



## Zone d'activités Dreispitz-Marlène

- > Dans la zone d'activités Dreispitz-Marlène, le **Leclerc Drive** a ouvert ses portes.



- > En phase finale de travaux, le cabinet vétérinaire **La Salamandre** devrait démarrer son activité à la fin du mois d'août – début septembre.



- > La construction d'un établissement **Grand Frais** – situé en aval du **Leclerc Drive** - devrait suivre, à partir du mois de septembre.



# Le Réseau Animation Jeunes (R.A.J.)



est une association intercommunale de la Communauté des Communes de la Région de Saverne chargée de l'animation des jeunes âgés de 10 à 18 ans. Notre dynamique s'inscrit dans la mise en place de lieux d'accueil et dans le montage de projets de loisirs culturels, artistiques, sportifs ou humanitaires en collaboration avec les jeunes.

## PROGRAMME D'ÉTÉ 2015

**Pour les 10-16 ans: il y en aura pour tous les goûts!!!**  
**Du sport, des activités culturelles, des sorties à la journée et des camps!**

### À la semaine à Dabo: Dabo, d'art et nature!!!

**Pour les enfants de 6 à 16 ans, du 6 au 31 juillet**

Situé dans le cadre verdoyant du rocher de Dabo, le chalet-refuge est un site exceptionnel permettant de vivre au grand air, de découvrir l'environnement de la forêt et de pratiquer des activités sportives et culturelles variées et adaptées à l'âge des enfants.

Le centre fonctionne de 9h à 17h avec repas de midi et goûter avec **uniquement inscriptions à la semaine.**

Un ramassage en bus est assuré chaque jour à partir des communes de Dettwiller, Steinbourg, Monswiller et Saverne.

► **Mini-camps à thème et plus de détails disponibles avec les formulaires d'inscription au RAJ ou à la Passerelle.**

### Des camps

**RAID AVENTURE pour les 13 - 15 ans, du 7 au 10 juillet** (né de 2000 à 2002)

*Par équipe de 3 personnes, les jeunes se déplaceront durant ces 4 jours sur les hauteurs de Dabo pour y effectuer de nombreuses épreuves plus ou moins physiques. Au programme : VTT, run and bike, course d'orientation, canoë et une multitude d'autres épreuves. Les nuitées se feront en bivouac à proximité de la salle polyvalente Léon IX de Dabo. Esprit d'équipe et courage nécessaire pour franchir l'arrivée ! Récompenses pour tous les participants ! Inscription obligatoire par équipe de 3. **Tarif** : 70 €/jeune (tout compris). Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.*

**RAID AVENTURE pour les 10 - 12 ans, du 15 au 17 juillet** (né de 2003 à 2005)

*Par équipe de 3 personnes, les jeunes se déplaceront durant ces 3 jours sur le territoire du Pays de la Zorn pour y effectuer de nombreuses épreuves plus ou moins physiques. Au programme : VTT, run and bike, course d'orientation, canoë et une multitude d'autres épreuves. Les nuitées se feront en bivouac à proximité du stade de Mutzenhouse. Esprit d'équipe et courage nécessaire pour franchir l'arrivée ! Récompenses pour tous les participants ! Inscription obligatoire par équipe de 3. **Tarif** : 60 €/jeune (tout compris). Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.*

## CAMP À CHEVAL pour les + de 10 ans, du 15 au 17 juillet

Le RAJ, organise un camp équestre au Haras de la Née, à Neewiller.

Initiation et perfectionnement à l'équitation, balades journalières, voltige et palfrenage seront au programme. Hébergement dans le haras en pension complète. **Tarif** (tout compris) : adhérent : 120 € / non-adhérent : 132 €. Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.

## CAMP 100% DANSE pour les + de 10 ans, du 20 au 24 juillet

Organisé en collaboration le SAJ Pays de la Zorn, le SAJ Pays de Hanau et le service jeunesse de Brumath, à Brumath.

Une semaine entièrement dédiée à la découverte de la danse : hip hop, ragga, danse africaine et bien d'autres qui permettent de bouger sur la musique ! Le tout sera encadré par des professionnels. Un spectacle clôturera la semaine. D'autres activités, avec notamment une sortie à la piscine, et des veillées rythmeront le séjour. Nuitées sous tente au stade de Brumath. Certains déplacements se feront à vélo, il faudra ainsi venir équipé d'un vélo et d'un casque. **Tarif** : 100 € (tout compris). Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.

## CAMP NATURE ET SENSATIONS pour les + de 10 ans, du 27 au 31 juillet

Le RAJ organise un camp à La Bresse.

Le groupe sera hébergé en pension complète au gîte du " Moutier des Fées " à la Bresse et pourra bénéficier des joies de la piscine appartenant au gîte.

Les jeunes auront également la possibilité de découvrir cette région des Vosges. Diverses activités agrémenteront le programme de la semaine : parc aventure (accro-branche, sentiers pieds nus et big air jump), fantastiçable (tyrolienne géante), initiation au catamaran, initiation à la planche à voile, et de nombreux grands jeux. Les soirées seront rythmées par des veillées. Les participants auront aussi la possibilité de participer à l'élaboration du programme selon leurs envies ! **Tarif** (tout compris) : adhérent : 120 € / non-adhérent : 132 €. Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.

## MINI CAMP CANOË pour les + de 10 ans, les 3 et 4 août

Le RAJ organise un mini camp dans les environs de Sélestat.

A bord d'un canoë les jeunes iront à la découverte des rivières alsaciennes. Le trajet se fera sur l'Ill et dans les environs de Sélestat. Bivouac et nuitée sous tente. Une veillée clôturera la soirée. **Tarif** (tout compris) : adhérent : 60 € / non-adhérent : 66 €. Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.



Journée " Pass'sport été ", initiation au Kin-ball en 2014

## Des activités à la journée

**"Pass'sport été" (pour les 10 à 16 ans) du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet de 9h à 17h au gymnase de Dettwiller.**

Viens t'amuser après les cours !!!

Semaine d'initiation et de découverte d'activités sportives et de divers grands jeux, le tout dans une ambiance de vacances ! Au programme de la semaine : kinball, handball, flag, thèque, badminton, rallye photos et un tas d'autres grands jeux et jeux sportifs !

Le programme sera affiné et déterminé avec l'ensemble des participants.

- ▶ **"Journée vélo/piscine" : le mercredi 8 juillet.** Chaque participant devra venir équipé de son propre vélo en bon état pour pouvoir se rendre à l'Océanide de Saverne.
- ▶ **"Pass'nuitée" du mercredi :** après une journée d'activités, nous vous proposons de rester sur place le mercredi soir et de vivre une soirée sympathique avec les autres jeunes. Nuitée sous tente avec des jeux, une veillée et un repas au programme !

**Et bien d'autres activités à découvrir tout au long de l'été :** une sortie à Europa Park, de la pêche, des journées de baignade, de l'escalade, etc. Tarif : 8 € la journée et 30 € la semaine en demi-pension (avec le repas de midi, le goûter et les activités compris).

Pour la participation à la nuitée du mercredi, tarif : 9 € (avec le repas du soir, l'hébergement et le petit-déjeuner compris).

## PROGRAMME DE RENTRÉE 2015

### Pendant la période scolaire

- ▶ club sciences les lundis de 16h à 18h à la salle Carmin (au périscolaire) de Monswiller pour les élèves de CM1 et CM2
- ▶ les mercredis : sorties et animations diverses (laser-quest, cinéma, bowling, mini-moto, canoë, escalade, etc.)
- ▶ activités sportives périscolaires pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire les vendredis de 15h30 à 17h30 au gymnase de Saint-jean les Saverne.

### Pendant les vacances scolaires

Le RAJ organise en collaboration avec les jeunes des sorties, des animations quotidiennes ainsi que des projets de séjours. Le thème et le lieu sont à définir avec les jeunes.

## Des projets ?

Si tu as entre 10 et 18 ans et que tu as une idée de sorties, d'animations ou un projet sportif, culturel ou artistique, n'hésite pas à venir nous en parler, nous essaierons de le réaliser ensemble.

## Tous nos programmes

d'activités et fiches d'inscriptions sont téléchargeables sur notre site internet : [www.reseau-animation-jeunes.org](http://www.reseau-animation-jeunes.org)

## Et pour plus de renseignements, contacter...

l'un des 3 salariés permanents :  
- Fabien URBES, directeur RAJ - 06 87 82 20 68  
- Cindy LEDIEN, animatrice jeunes - 06 42 92 79 79  
- Loïc KLEINKLAUS, animateur jeunes - 06 42 92 68 75

Le RAJ, c'est aussi une équipe de jeunes animateurs vacataires ainsi qu'une équipe d'intervenants professionnels (sciences, théâtre, etc.)

Réseau Animation Jeunes (RAJ)

Cour de la Mairie  
67 700 MONSWILLER

Tél/Fax : 03 88 71 86 23

E-mail : [info@reseau-animation-jeunes.org](mailto:info@reseau-animation-jeunes.org)

Site Internet : [www.reseau-animation-jeunes.org](http://www.reseau-animation-jeunes.org)



# Périscolaire " La Passerelle "

## Programme de l'été



Atelier du soir  
groupe des maternelles



Temps libre le midi

## Accueil à Monswiller en période scolaire

L'équipe de la Passerelle accueille vos enfants de 3 ans à 12 ans dans les locaux de l'accueil périscolaire : le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi.

### 7h30 à 8h30

#### (selon le nombre d'inscrits)

Les enfants sont accueillis avant d'aller à l'école. L'équipe pédagogique propose des activités calmes (jeux de société, lecture, dessin...).

### 11h45 à 13h15

Les enfants sont cherchés à l'école. Un petit temps de marche (5 minutes) et nous arrivons au périscolaire. Un bon repas traiteur nous attend avant de pouvoir aller jouer dans nos salles d'activités ou dans notre cour ! Retour à l'école à pied vers 13h15.

### 15h30 à 18h30

Après un retour de l'école à pied, un goûter attend les enfants. Il leur faut des forces pour attaquer une soirée d'activités à thème ou libre selon le choix des enfants.

## Contact

L'équipe pédagogique de la Passerelle se tient à votre entière disposition pour tout renseignement, au 7 Grand'Rue à Monswiller, au **03.88.02.48.26** et au **06.42.91.15.33** ou par mail : [alsh-passerelle-monswiller@cc-saverne.fr](mailto:alsh-passerelle-monswiller@cc-saverne.fr)

Audrey DIEMERT  
Directrice ALSH Monswiller  
Communauté de Communes de la Région de Saverne

# PROGRAMME D'ÉTÉ 2015, les dates à retenir...

## À la Grange aux Paysages de Lorentzen

Pour les enfants de 6 à 8 ans : du 6 au 10 juillet

Pour les enfants de 8 à 12 ans : du 20 au 24 juillet

### Thème de la Nature

Séjour en pension complète. La Grange aux Paysages ayant un grand espace extérieur, entouré de rivière et de forêts, nos activités se dérouleront en grande partie à l'extérieur. Nous proposerons des ateliers

de teintures naturelles, une journée découverte de la forêt avec différents ateliers mis en place pour découvrir les animaux, les arbres..., une promenade pré-nocturne, des ateliers pour découvrir

les oiseaux, des ateliers de bricolages avec les éléments naturels qui nous entourent, des variantes de jeux extérieurs qui seront adaptés au milieu environnant... ■

## À Dettwiller

Pour les enfants de 3 à 6 ans : du 6 au 31 Juillet

### Thème "Les Jeux Olympiques"

Chaque semaine sera rythmée par des jeux sportifs et artistiques.

Avec la découverte de différents métiers (boulangier,

pompiers,...), une initiation à l'art (sculpture, peinture...) Sorties proposées : sortie piscine à l'Océanide, au KINY Parc à Niderviller, visite de la

boulangerie "La Ronde des Pains" et de la Caserne des Pompiers de Saverne. ■

### Contact inscriptions :

GRABER Marjorie 03 88 91 45 14 ou 06 84 01 26/ 57  
ou par mail : alsh-passerelle-dettwiller@cc-saverne.fr

## À Otterswiller

Pour les enfants de 3 à 12 ans : du 3 au 14 août

### Thème "Les 4 éléments s'émerveillent"

Qui a décroché le soleil ? S'est-il caché au fond de l'eau ? Derrière les nuages ? Au centre de la terre ? Mystère... Vis tes vacances : des histoires, des jeux, des bricolages pour s'émerveiller avec les

4 éléments ! Organisation coopérative et participative lors des 4 semaines du mois d'août, l'enfant 5<sup>e</sup> élément, catalyseur du projet d'activité, pour vivre pleinement ses vacances !

Sorties proposées : sortie piscine à l'Océanide, sortie au Parc du Petit Prince, journée poterie et sculpture avec un intervenant et visite de la Caserne des Pompiers de Saverne. ■

### Contact :

Coordinatrice Frédérique DIETRICH-WALTER :

- à Otterswiller : 03 88 91 38 25 - mail: alsh-arcenciel-otterswiller@cc-saverne.fr

- à Thal-Marmoutier : 03 88 02 48 55 - mail: alsh-arcenciel-thalmarmoutier@cc-saverne.fr

## À Steinbourg

Pour les enfants de 6 à 12 ans : du 17 au 31 août

### Thème "Bienvenue à bord de la Grande Bleue"

Découverte de la croisière : traditions. Grand jeu " Tahiti ses animations, ses activités sportives, son casino et ses prestations culinaires.

Découverte de Tahiti et ses îles, son art de vivre et ses traditions. Sorties proposées : sortie à la Piscine l'Océanide, Mini Golf.

Découverte de Tahiti et ses îles, son art de vivre et ses traditions.

#### Contact :

Sandrine Hoernann 03 88 00 46 39 ou 06 80 88 89 84  
ou par mail : [alsh-passerelle-steinbourg@cc-saverne.fr](mailto:alsh-passerelle-steinbourg@cc-saverne.fr)



Atelier culinaire le soir  
groupe des primaires

## Projet pour la réduction du gaspillage alimentaire

Depuis septembre 2014, nous avons mis en place avec la collaboration de Norvène Galliot, animatrice nature de l'Association des Piverts (action financée par le SMICTOM) un projet pour la réduction du gaspillage alimentaire.

Ce projet est mené de façon ludique. Il permettra à l'enfant

de goûter sous forme de jeux, les différents aliments (cuit/cru, chaud/froid), mais nous travaillerons aussi sur la forme et la couleur de l'aliment.

Des activités manuelles et culinaires ont été mises en place par l'équipe.

Norvène nous a proposé un atelier "fabriquons du chocolat" de la fève de cacao à la tablette le mardi 10 mars, un jeu sur les sens le mardi 27 mai ainsi qu'un atelier plantes sauvages le mardi 9 juin avec l'intervention des DNA.



Notre gaspillage alimentaire  
a diminué de plus de la moitié

### L'équipe de La Passerelle se compose de :

#### 9 salariés (de janvier à juillet 2015):

- > Aurélie MENDOZA : directrice adjointe
- > Tatiana ECKER et Anne GAUDRU : animatrices le soir
- > Jessica DORN et Laetitia SCHAEFFER : animatrices le midi et le soir
- > Morgane BURGER Angelo MUNSCHAUD : animateurs le matin et le midi
- > Céline CREUZON : animatrice le lundi, jeudi et vendredi soir.
- > Mylène KRIEGER : animatrice le midi

#### 7 salariés (de septembre à décembre 2015):

- > Audrey DIEMERT : directrice
- > Aurélie MENDOZA : directrice adjointe
- > Marie SAUNIER : animatrice le midi et le soir
- > Aurore DUCHEMIN : animatrice le soir
- > Laetitia SCHAEFFER : animatrice le matin midi et le vendredi soir
- > Morgane BURGER : animatrice le matin et le midi
- > Céline CREUZON : animatrice le lundi, jeudi et vendredi soir



# Association des donneurs de sang bénévoles

**L'**EFS tire la sonnette d'alarme et nous demande de mieux faire connaître le don du sang car le vieillissement de la population et l'utilisation croissante des produits sanguins rendent votre générosité indispensable pour soigner les malades. Aussi nous vous rappelons que **toute personne de 18 à 70 ans en bonne santé peut donner son sang**. Tout comme l'hôpital, nous accueillons tout le monde et nous nous efforçons de servir un repas qui tient compte des spécificités culturelles.

Depuis le 20 avril, **un nouveau système informatique** est en place et les collectes s'organisent avec ce nouvel outil.

L'objectif est de rassembler en un point unique les informations concernant les collectes, les donneurs, la qualification biologique des dons et la préparation des produits sanguins. Tout le parcours de la poche de sang est ainsi concerné par le projet, pour renforcer la sécurité du donneur et du receveur



## Qu'est-ce que cela change pour nous ?

Les dossiers des donneurs alsaciens inscrits dans d'autres régions seront accessibles partout en France. Ainsi, tous les dons seront comptabilisés et, moyennant un travail de fusion, consultables sur un dossier unique.

Pour les collectes, le nouvel outil demandera un temps d'adaptation de la part des secrétaires et des médecins, ce qui peut éventuellement augmenter le temps d'attente pour les donneurs lors des premières collectes. Par ailleurs, l'EFS Alsace ne pourra plus nous fournir une liste de donneurs relative à notre collecte. En effet, la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) n'autorise pas la remise de listes nominatives à des tiers. Le nouveau programme ne le

permet plus. L'EFS pourra nous remettre un bilan de la collecte avec le nombre de donneurs présentés, le nombre de donneurs prélevés et le nombre de nouveaux donneurs.

Nous vous rappelons l'existence de la page Facebook et du site internet de l'EFS Alsace sur lesquels vous trouverez des vidéos sur le don du sang, des photos des événements et actualités : [www.facebook.com/efs.alsace](http://www.facebook.com/efs.alsace) et [www.efs-alsace.fr](http://www.efs-alsace.fr)

**À très bientôt donc et soyez nombreux !**

## Dates des prochaines collectes :

- > **Judi 30 juillet**
  - > **Judi 24 septembre**
  - > **Judi 3 décembre**
- de 17h à 20h – Salle Carmin**

*L'équipe des bénévoles*





# Association Monswiller Magic Club

## Un an déjà !

En janvier dernier, le **Monswiller Magic Club** a fêté sa première année. Un an déjà que des passionnés de magie se retrouvent deux fois par mois à Monswiller.



**P**our marquer cet événement d'une manière mémorable, les membres se sont retrouvés dans la bonne humeur autour

d'un repas, auquel étaient invités les conjoints et enfants. Évidemment, une soirée de magiciens est forcément magique: il y avait du close-up avant et pendant le repas.

Après le repas, c'est carrément de la magie de scène qui a été présentée, avec du mentalisme, et divers objets étranges. Même certains jeunes membres du club se sont lancés sur la scène.



## Les jeunes recrues



À propos des jeunes membres, il y en a au **Monswiller Magic Club**. S'il n'y a pas d'âge pour commencer la magie, certains ont commencé très tôt. Rencontre avec les 3 plus jeunes membres du club :

**Comment t'appelles-tu et quel âge as-tu ?**

**Alexandre :** Je m'appelle Alexandre et j'ai 13 ans.

**Benjamin :** Je m'appelle Benjamin et j'ai 6 ans.

**Thomas :** Je m'appelle Thomas et je viens d'avoir 11 ans.

**Comment as-tu commencé la magie ?**

**Alexandre :** En regardant " le plus grand cabaret du monde " à la télévision avec Bernard Bilis. Mais aussi en regardant des vidéos sur internet.

**Benjamin :** J'ai eu une boîte de magie qui contenait un tour de magie, une baguette, un chapeau et une cape. Ensuite j'ai appris d'autres tours.

**Thomas :** En regardant des vidéos sur internet.

**Depuis quand pratiques-tu la magie, et depuis quand es-tu membre du **Monswiller Magic Club** ?**

**Alexandre :** ça fait à peu près 10 mois, et je suis rentré dans le club il y a 3 ou 4 mois.

**Benjamin :** Je fais de la magie depuis 1 an, je suis membre du club depuis 8 mois.

**Thomas :** Depuis septembre 2014, et membre du club depuis décembre 2014.

**Comment as-tu pris connaissance de l'existence du **Monswiller Magic Club** ?**

**Alexandre :** Ma mère a cherché sur internet pour trouver un club.

**Benjamin :** Mon papa m'a dit qu'il y avait un club.

**Thomas :** Mon papy connaît un magicien qui est membre du club.

**As-tu une préférence ou une spécialité en magie ?**

**Alexandre :** Moi c'est les cartes en street magic et les tours rapides, impromptus et très visuels.

**Benjamin :** J'aime toute la magie : les cartes, les cordes et tout le reste.

**Thomas :** Oui, plutôt les cartes et les balles en mousse.

**Quels sont les magiciens ou magiciennes qui t'inspirent ?**

**Alexandre :** Bernard Bilis et Criss Angel.

**Benjamin :** Yannick (NDLR membre du club).

**Thomas :** Tony (NDLR membre du club).

**Tes parents t'encouragent-ils dans cette passion ?**

**Alexandre :** Oui, mon père et ma mère.

**Benjamin :** Oui, ils m'encouragent beaucoup.

**Thomas :** Oui et même mes grands-parents.

**As-tu déjà eu l'occasion de pratiquer de la magie à tes amis, familles ou à un autre public ?**

**Alexandre :** Oui, à ma famille et à mes amis en cours.

**Benjamin :** Oui, à mes copains à l'école, à ma famille, au Zornhoff pour le repas des aînés et au Téléthon pour les enfants malades.

**Thomas :** Oui, à mes copains d'école, à d'autres magiciens lors du repas anniversaire du club, à mes parents.





## Les animations passées

Le début de l'année a été chargé pour le club, car en plus de sa fête d'anniversaire (et de son organisation), nous avons participé aux fêtes des aînés de Saessolsheim, de La-Petite-Pierre, Dettwiller ainsi que de celle de Monswiller. Nous étions également présents à la cérémonie des vœux du maire de Monswiller en janvier.

## Les animations à venir

Le deuxième semestre promet d'être tout aussi chargé que le premier. Nous allons organiser 2

conférences, et toujours participer à diverses animations locales ou régionales (vous pouvez consulter notre site internet pour tous les détails). Mais surtout, nous serons présents une nouvelle fois au Messti le **dimanche 16 août 2015**.

Comme l'année dernière nous aurons notre stand de restauration rapide, auquel vous pourrez voir des magiciens passer aux tables et au bar pendant votre repas. Venez nous soutenir, et nous rencontrer, nous serons heureux d'échanger avec vous. Notre stand sera situé devant la salle Carmin / école de musique.

Si le temps le permet, nous organiserons, une fois de plus, **un spectacle** plein air entièrement gratuit. Le spectacle se déroulera directement à notre stand. Là aussi, nous comptons sur votre présence. ■

*Yannick BOUKO  
Président du Monswiller  
Magic Club*

**Dates des prochaines réunions,  
les mardis  
à partir de 20h les :  
16 juin  
7 et 21 juillet 2015**



## Contact pour rejoindre le club

Si vous êtes intéressé(e), pour une animation ou pour rejoindre le club, faites-le savoir en vous adressant à :

**Yannick Bouko au: 06 75 09 71 63 - E-mail: [monswiller.magic.club@sfr.fr](mailto:monswiller.magic.club@sfr.fr)  
Site internet: <http://monswiller.magic.club.perso.sfr.fr>**

# Association des pongistes de Monswiller



Pour la première année d'existence de l'association des pongistes le bilan que nous pouvons faire est de bon augure pour la suite.

**U**ne nouveauté pour la rentrée, nous avons acquis un filet de badminton pour tous ceux qui voudront en faire en loisirs, à partir du mois de septembre 2015.

En espérant vous revoir nombreuses et nombreux. ■

**Bonnes vacances à tous.**

*Eddie Faessel  
Vice-Président*



Le ping-pong sera fermé à partir du 11 juillet et **ouvrira à nouveau à partir du jeudi 27 août à 19h30**

**Si vous êtes intéressé(e), faites-le savoir en vous adressant à**

Thierry Galas au:  
**06 33 51 39 68**  
**03 88 91 60 36**  
ou auprès  
d'Eddie Faessel au:  
**06 63 12 26 61**

***Siège social:***  
**4, rue du Canal des Rohan - 67700 Monswiller**

# La Société d'Aviculture de Monswiller

## Prochaine exposition

les samedi et dimanche 2 et 3 janvier 2016

Hall des Sports de Monswiller



L'exposition annuelle de la société avicole de Monswiller, qui se déroule chaque année le 1<sup>er</sup> week-end de décembre, n'aura pas lieu en raison de l'exposition du groupement qui rassemble les dix sociétés de la région et qui se tiendra à cette date à Sarre-Union.

De ce fait, notre exposition locale aura donc lieu exceptionnellement le **1<sup>er</sup> week-end de janvier 2016** et se tiendra à la Hall des Sports et non pas au Zornhoff.

L'inauguration de l'exposition aura lieu le dimanche matin.

Toute personne souhaitant adhérer à la société et

possédant des animaux de basse-cour sera la bienvenue au sein de la société. ■

*Christiane Fels  
Secrétaire  
de la société d'Aviculture*





# Parce que la vie n'est pas un long fleuve tranquille, **L'UNIAT est à vos côtés!**

**F**ace aux difficultés de plus en plus importantes, **L'UNIAT poursuit son combat** au service de tous les assurés sociaux. Notre tâche se complique tous les jours car les lois, elles-mêmes, sont de plus en plus complexes et, surtout, elles sont de plus en plus fréquemment modifiées ! On nous pose beaucoup de questions concernant la retraite ! Tout le monde est impatient de **connaître la date** à laquelle ils vont enfin pouvoir bénéficier d'un repos amplement mérité.

Le principe de l'augmentation de l'âge de la **retraite à 62 ans n'a pas été remis en cause!** Les assurés nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1955 partiront à la retraite à l'âge de 62 ans avec 166 trimestres de cotisation. La durée de cotisation va augmenter.

Le compte pénibilité mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2015 est d'une complexité incroyable. Les critères sont très restrictifs et ces dossiers seront difficiles à instruire.

Il faut également noter qu'il n'y a eu aucune augmentation de la retraite complémentaire au 1<sup>er</sup> avril 2015 ni d'augmentation

des pension de base au 1<sup>er</sup> octobre 2015. Et ne parlons même pas de la prime de 40 € qui est une " aumône " pour nos retraités.

Les chômeurs sont aussi malmenés, une annonce a été faite pour intégrer les gens en 1954, 1955 et 1956 au dispositif de l'ATS, permettant ainsi aux chômeurs de longue durée, et proche de la retraite, de bénéficier d'un revenu de remplacement jusqu'à la liquidation de cette dernière, mais il n'en est rien, ce n'était qu'un feu de paille, espérons que notre gouvernement saura prendre cette détresse en compte car après 40 années de travail, on mérite cette considération !

Mais nous ne pouvons oublier nos adultes handicapés, nos invalides, nos veuves(veufs), etc, qui souffrent aussi devant une situation de plus en plus difficile...

L'UNIAT est là pour vous apporter l'aide qu'il vous faut pour réussir à obtenir vos droits en matière de législation sociale. Comme nous le disons souvent, nous ne pouvons pas faire de miracle, mais l'UNIAT sera toujours là pour vous aider à tenir le gouvernail

dans l'océan déchaîné de la législation sociale. ■

## Permanence locale :

*Chaque 3<sup>e</sup> jeudi des mois impairs de 11 h à 12 h*

Centre Intergénérationnel de la Vieille École  
Salle de musique  
(côté fontaine)  
7 Grand'Rue

## Prochaines rencontres en 2015 et 2016 :

**les jeudis 17 septembre, 19 novembre, 21 janvier et 17 mars**

## Responsable local :

Robert HOLLNER  
2 rue des Vosges  
67790 STEINBOURG  
Tél. **03 88 91 16 81**  
robert.hollner@wanadoo.fr

## Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail

28 rue du Faubourg de Saverne  
67000 STRASBOURG  
Tél. **03 88 15 00 05**  
uniat@uniat-alsace.fr

# Le Monswiller Sport Pétanque



Équipe mixte: Henri Keller et Marie-Christine Gaudry



Équipe féminine (de gauche à droite): Alexandra Dauchez, Cindy Keller, Audrey Finat

Le Monswiller Sport Pétanque compte six nouveaux licenciés, pour l'année 2015, soit une quinzaine de licenciés. Nous avons deux équipes féminines en demi-finale, une équipe féminine en quart de finale et une équipe mixte en huitième de finale des divers qualificatifs

départementaux et ligues. Le club se maintient pour les rencontres de Championnat Départemental des Clubs, nous sommes en 1<sup>ère</sup> division. Vu le peu de licenciés, nous pouvons tout de même les féliciter car les résultats sont toujours là, démontrant une certaine régularité. Nous manque juste un titre cette année

pour valoriser leurs efforts. Et la saison n'étant pas terminée, il faut continuer ainsi...

Si vous avez envie de passer de bons moments et/ou de vous investir au sein d'une association, n'hésitez pas à venir découvrir notre club. ■

*Loïc Finat  
Président*

Et je ne dirai plus qu'une chose :

## RESPECT, AMITIÉ, PASSION

**C'est grâce à cette devise, chère et essentielle à notre club, que le M.S.P peut grandir, se renforcer et progresser chaque année.**

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Loïc Finat au 06 80 48 69 49

# Association de Pêche et de Pisciculture

## Un bon début 2015



En ce début d'année 2015 et après son assemblée générale de janvier, l'APP dresse déjà le bilan positif de plusieurs événements réussis à son calendrier de la pêche - un enduro carpes et 2 pêches à l'américaine - sans oublier ses soirées galette des rois et harengs, son vide-grenier et l'organisation du feu de la Saint-Jean le 13 juin 2015.

### Une Saint-Jean innovante

**O**rganisé par l'association sur le site du plan d'eau des Rohan, le feu de la Saint-Jean présenté cette année était innovant à plus d'un titre. Tout d'abord, il y a longtemps qu'un tel feu n'avait été programmé en juin. Ensuite, l'embrasement du bûcher a été précédé par une séquence pyrotechnique : un feu d'artifice mis en valeur par le cadre du plan d'eau. Avant d'assister aux spectacles, l'orchestre Romantica a invité tous publics et toutes générations confondues à se retrouver sur la piste de

danse. Restauration rapide, tartes flambées et pizzas étaient également au rendez-vous grâce aux membres de l'association préposés à leur préparation. Après un léger retard qui n'a pas découragé les quelque 600 spectateurs, des applaudissements soutenus ont salué le bouquet

final du feu d'artifice avant l'embrasement du bûcher.

**L'association de pêche n'est pas un milieu fermé et tout nouvel adhérent sera le bienvenu.** ■

*Alain Herbeaux  
Correspondant DNA*

### Renseignements complémentaires

Tous renseignements complémentaires ayant trait au fonctionnement de l'APP, à ses modalités d'adhésion ou son calendrier des prochaines manifestations, peuvent être obtenus auprès de la présidente Cristina Lechner au 06.32.82.45.99. ou auprès de Sylviane Lorentz au 06.26.08.59.86.

# La paroisse catholique

## "Osons la Différence" dans la diversité de ce qui se vit

### Rencontre des confirmands 2015-2016 avec un frère capucin

Ils ont rencontré début juin un frère capucin (*schlappepater*, pour les alsaciens)-reconnaisable à sa bure sur la photo-, et ont pu lui poser toutes sortes de questions. "À cause de mon habit, j'ai été pris à partie dernièrement à Koenigshoffen, près de mon

couvent. Ce sont deux jeunes musulmans qui sont intervenus pour prendre ma défense, arguant qu'on respecte un homme de foi". Il est beau de pouvoir se rencontrer, pour découvrir l'autre, se forger des convictions, d'apprendre à les exposer et ne pas les vivre à moitié.

### Confirmations 2015

Après celle de 4 grands jeunes de 16 ans, célébrée par le Vicaire épiscopal Joseph Lachmann le 2 mai dernier, c'est le Chancelier Bernard Xibaut qui viendra en l'église Notre-Dame de l'Assomption pour la célébration de Confirmation de collégiens en classe de 3<sup>ème</sup>, le **dimanche 4 octobre**.



# en paroisse

## Concert de la Pentecôte au profit de l'association "Osons la Différence"



La charité n'a pas été en reste grâce au concert de la Pentecôte au profit de l'association **"Osons la Différence"**. Marie-Paule Fournier, Vice Présidente de cet ensemble Gospel, a d'emblée créé une atmosphère chargée d'émotions et d'ouverture des cœurs en présentant diverses actions pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société. Etait présente au

premier rang, toute souriante, Léa Romao (8 ans) qui, forte de son handicap surmonté avec détermination, est un réel rayon de soleil pour son équipe de préparation au Premier Pardon. Une réelle solidarité se vit autour d'elle dans les activités paroissiales, avec le projet de l'emmener pour une montée au Mont Ste-Odile en joëlette (voir photo) avec les enfants du Doyenné, l'année prochaine.

**L**es soirées mensuelles **Christos des premiers samedis du mois** donnent l'occasion aux adolescents des différents villages de la Communauté de Paroisses de se découvrir. Pour les enfants du primaire, c'est encore le cocon plus local et familial qui compte. Faire un bout de chemin ensemble, partant des situations sociétales d'aujourd'hui, donne sens et réalisme à des célébrations moins solennelles qu'autrefois, mais vécues avec grande implication de tous, heureux de pouvoir prendre une place active.

### Fête et repas interparoissial

Unis par leur baptême chrétien commun, protestants et catholiques de Monswiller se réjouissent déjà et convient tous les habitants du village à leur fête et repas interparoissial, le **dimanche 18 octobre au Zornhoff**. ■

# Football Club Monswiller

## Retour sur les manifestations organisées depuis décembre 2014

### Fête de Noël de la section des jeunes du samedi 14 décembre 2013

**D**es pitchounes aux U13, 50 enfants étaient présents lors de la fête de Noël. Au programme, jeux de société pour les plus jeunes et tournoi de foot sur console de jeux pour les plus grands. À l'heure du goûter, tout ce petit monde a pu déguster les crêpes excellentement

préparées par Pierre. Glaces, confiseries, boissons ont accompagné ce goûter. Puis, vint l'heure du père Noël qui apporta le cadeau tant attendu, un coupe-vent frappé du logo des lions du FCM et aux couleurs du club. Un bel après-midi !

Bravo à l'équipe des éducateurs pour l'organisation. ■



### 12<sup>e</sup> marche hivernale du dimanche 11 janvier 2015

**P**rès de 400 marcheurs ont arpenté les sentiers, savamment choisis et balisés par l'infatigable Charles Baltzli, bientôt 83 ans. Après un début de matinée quasiment ensoleillé, les randonneurs ont eu droit à de la grêle, de la pluie et de la neige. Heureusement, vers midi, tout est rentré dans l'ordre et les derniers marcheurs ont pu rejoindre leur point de départ sous un rayon de soleil, mais tout de même avec une température de 2°.

Côté cuisine, l'habituelle soupe de pois préparée par Pierre a connu un vif succès avec 250 repas servis.

Les bénévoles du FC Monswiller ont une nouvelle fois répondu présents. Merci et bravo à tous. ■



13<sup>e</sup> marche hivernale pour le FC Monswiller par une météo bien capricieuse

## 11<sup>e</sup> loto bingo du dimanche 25 janvier 2015

**A**ffluence plutôt faible pour le 11<sup>e</sup> loto bingo de la section des jeunes du FC Monswiller. En effet, "seulement" 230 personnes se sont déplacées à la salle du Zornhoff pour tenter de gagner les lots mis en jeu par le club. Et pourtant, des lots, il y en avait et des beaux. En effet,

outre un téléviseur LED, une console de jeu, une tablette tactile et un voyage pour une valeur de 500 €, l'accent a été mis cette année sur la distribution de bons d'achat, pas moins de 800 €. A cela, il faut bien sûr ajouter de nombreux lots offerts par les commerçants du village et des environs. Un grand merci à eux.

Côté restauration, éclairs, gâteaux faits maison, bretzels ont fait l'unanimité parmi les joueurs.

Bref, un bel après-midi pour les personnes présentes dont un bon nombre est reparti avec un lot.

Merci encore à tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin à cette manifestation. ■



## Concours de tarot du samedi 21 mars 2015

**P**eu de participants cette année pour ce 6<sup>ème</sup> concours de tarot du FC Monswiller.

Seulement 43 joueurs présents, des habitués principalement, pour participer au tournoi.

Néanmoins, le tournoi s'est très bien déroulé sous l'œil

bienveillant, mais impartial de Jean-Paul qui a organisé les différentes manches et calculé les scores finaux.

410 € ont été distribués aux 4 premiers et les 28 suivants ont reçu un lot de consolation. Côté participation du FCM, seul Freddy a "osé" participer à ce tournoi. C'est bien dommage, car sans le soutien

des membres du FCM ou des habitants du village, il est fort à parier que ce tournoi ne vive plus bien longtemps. Heureusement, côté bar et restauration, Nathalie, Valérie et Yolande ont parfaitement assuré le service. Merci à elles !

Rendez-vous est donné l'année prochaine. ■

## Alsace Cup du week-end de Pâques 2015

### Week-end chargé pour le FC Monswiller avec l'organisation de l'Alsace Cup



et tous les midis, nuggets, hamburgers et poulet ont fait le bonheur des joueurs venus des pays environnants.

Côté météo, avec la pluie tombée les jours précédents ce week-end, et celle tombée en continu le samedi, les terrains ont été vite saturés d'eau et la boue a progressivement remplacé le gazon. Heureusement, le dimanche a vu le retour du soleil et a permis d'assécher légèrement les stades.

**D**u jeudi soir au lundi fin d'après-midi, de nombreux dirigeants, joueurs, parents ont œuvré pour faire de ce week-end une réussite. Chaque soir, 300 repas ont été servis, chaque matin, plus de 120 petits déjeuners

Merci à tous les bénévoles pour les nombreuses heures passées au stade ou au Zornhoff. ■

### Tournoi " Les peintures réunies " du vendredi 5 juin



**V**endredi 5 juin, le FC Monswiller a organisé un tournoi de football à 4 équipes sous l'égide de l'entreprise Les Peintures Réunies, dirigée par José BATISTA.

Tournoi qui a connu un réel succès, avec une très belle ambiance sportive et amicale, et qui s'est terminé fort tard dans la nuit.

À renouveler l'année prochaine. ■

## Un nouveau président pour le FC Monswiller

**A**près 5 ans de bons et loyaux services auprès du FC Monswiller, Philippe VONIE tire sa révérence en tant que président du FCM. Gérer un club de plus de 250 licenciés n'est pas de tout repos et demande énormément de temps et d'investissement. C'est donc avec regret, mais conscient du devoir accompli que Philippe a laissé sa place

lors de l'assemblée générale du 29 juin 2015. On ne peut que le remercier et le féliciter pour les services rendus au club. Il restera malgré tout au club en tant qu'arbitre officiel et joueur en super vétérans.

Pour le remplacer, **Jean-Pierre SCHROEDER**, déjà responsable de la section des jeunes voici quelques années, a accepté le défi de prendre le FCM en main. Nul doute qu'il saura faire vivre ce club

plus que centenaire, avec de nouveaux projets et de nouveaux défis.

Côté stade, un nouvel entraîneur principal s'est engagé avec le FCM ; Sébastien PFISTER.

Nous comptons sur tous les Monswillerois et Monswilleroises pour encourager nos équipes et participer à nos manifestations. ■

## Saison 2015 - 2016

**L**e FC Monswiller accueille tous les amateurs de football, des plus jeunes (à partir de 5 ans) aux plus anciens, filles et garçons.

Tous les renseignements sur les différentes équipes et catégories, les horaires des entraînements, les modalités pour obtenir une licence sont en ligne sur le site officiel du FC Monswiller. ■

### Club-house du FC Monswiller

Le FC Monswiller met son club-house à la disposition de chacun pour une fête de famille, un anniversaire ou autre.

- Tarif public : 150 € — Tarif membre FCM : 100 €

Renseignements et réservation

auprès de Stéphane KARCHER au 06 12 71 47 54

ou par mail à [stephane.karcher@wanadoo.fr](mailto:stephane.karcher@wanadoo.fr)



### Contacts et renseignements

**Président:**

Jean-Pierre SCHROEDER

06 16 43 88 54

**Correspondant:**

Stéphane BOINET

06 75 24 09 52

**Correspondant féminines:**

Stéphanie LENTZ

06 14 59 78 90

### Coordonnées

Football Club Monswiller

4, rue du Stade

67700 Monswiller

Téléphone : 03 88 91 28 98

**Mél officiel:**

[monswiller.fc@lafafoot.fr](mailto:monswiller.fc@lafafoot.fr)

**Site Internet:**

<http://pagesperso-orange.fr/fcmonswiller/>



FC MONSWILLER

# Confédération Syndicale des Familles Bricothèque à Monswiller



Depuis avril 2015 en alternative à la " PAPOTHÈQUE " dont le format ne correspondait pas à l'attente des parents, l'équipe CSF propose un atelier de bricolage pour parents et enfants appelé " BRICOTHÈQUE ".

Une fois par mois, le mardi de 17h à 18h, les enfants accompagnés de leur maman ou

papa bricolent ensemble: créer le blason familial, un attrape-rêve pour éliminer les petits cauchemars du soir, créer sa boîte à trésors ou à secrets ou encore faire pousser une tête d'herbe... voici les petits plaisirs autour desquels ils se retrouvent sous la conduite d'Axelle Clément, animatrice de l'UD-CSF: passer du temps hors de la routine quotidienne, accompagner son enfant pour réaliser son idée et rencontrer d'autres parents, c'est le projet de la BRICOTHÈQUE de Monswiller. Devant son succès, **la bricothèque reprendra à la rentrée de septembre** avec quelques aménagements. En effet, la raison d'être de la bricothèque est de proposer un lieu de discussion, de

rencontre avec les autres parents et entre parents et enfants. Aussi, pour ne pas perdre cet esprit et favoriser la qualité des échanges, nous devons limiter la taille des groupes. Ainsi la CSF espère pouvoir organiser 2 ateliers par mois (avec le même sujet de bricolage) en accueillant grands et petits sur une formule souple préalable. La bricothèque a lieu dans l'une des salles de l'espace intergénérationnel du 7 Grand'rue, entrée par la Passerelle. Les premiers ateliers se tiendront les **mardis 15 et 29 septembre 2015 de 17H à 18H**. Vous souhaitez nous rejoindre pour participer aux activités ou donner un coup de main, contactez-nous. ■



## Contact

**Axelle CLEMENT** chargée de parentalité à l'Union  
Départementale de la CSF à STRASBOURG  
Tél. 03 88 23 43 60 ou [epi.csf67@orange.fr](mailto:epi.csf67@orange.fr)

**Francine KLEIN** Présidente APFS/CSF de Monswiller  
Tél. 06 38 57 89 66 ou [fred-francine.klein@wanadoo.fr](mailto:fred-francine.klein@wanadoo.fr)

# Musique Municipale de Monswiller

Ce vendredi 19 juin 2015,  
la Musique Municipale, avec son nouveau look  
" MMM'S BAND ", a donné avec une longueur d'avance  
un concert salle Carmin pour fêter la musique,  
devant un public enthousiaste et chaleureux !

**A**nnoncé avec  
humour par  
Philippe Rehm,  
le programme  
proposé par  
le " MMM'S BAND " a  
séduit le public, l'entraînant  
d'un pays à l'autre avec  
" Russian Memories " de  
Johan Jijs, " Spanish Flea " de  
Julius Wechter, ou encore  
" Klesmoresque " de Roland  
Kernen.

Joe Dassin (Yellow River),  
Mickael Jackson (One  
Day in your life) ont été  
mis à l'honneur, et plus  
particulièrement Amy  
Winehouse (Rehab), dont  
le souvenir a été évoqué  
de fort jolie façon grâce  
à l'interprétation très  
fidèle (perruque et talons  
démésurés) d'Angéline.



Les musiciens du " MMM'S  
BAND " ont surpris et enchanté  
leur public par leur interprétation  
très vivante et animée de " Five  
Teddy Bears " de Feike Van  
Tuinen et de " Bands' Party  
N°1 " de Patrick Valo, qui leur a  
valu une standing ovation de la  
part du public.

La Musique Municipale donne  
rendez-vous à ses fidèles  
auditeurs le **16 août prochain**  
pour un apéritif concert  
à l'occasion du messti de  
Monswiller, et **fin novembre**  
pour son traditionnel concert  
" spectaculaire " dans la  
magnifique salle du Zornhoff. ■



Monique Clauss  
Secrétaire



# À noter dans vos agendas 2015-2016

## JUILLET

**Judi 16 - 14h** : sortie  
du club des seniors de  
Monswiller

**Mardi 21 - 11h30** : pique-  
nique organisé par la  
Confédération Syndicale des  
Familles, au parc Goldenberg

**Mardi 21 - 20h** : réunion  
du club de magie à la salle  
Carmin

**Judi 30 - 17h** : don du  
sang à la salle Carmin

## AOÛT

**Mardi 4 - 20h** : réunion  
du club de magie à la salle  
Carmin

**Dimanche 16** : MESSTI -  
grande braderie dans tout  
le village

**Mardi 18 - 20h** : réunion  
du club de magie à la salle  
Carmin

**Judi 20 - 14h** : sortie  
du club des seniors de  
Monswiller

**Dimanche 23 - 18h** :  
concert orgue et chant  
grégorien à l'Eglise Notre-  
Dame de l'Assomption

**Samedi 29** : pêche  
américaine à l'étang de  
pêche

## SEPTEMBRE

**Du vendredi 11 au  
dimanche 13** : enduro  
carpes sur les deux étangs



**Mardi 1<sup>er</sup> - 20h** : réunion  
du club de magie à la salle  
Carmin

**Judi 3 - 14h** : sortie  
du club des seniors de  
Monswiller

**Judi 3 - 15h30** : " Au fil  
des images et des mots ",  
séance d'histoires pour les  
3-6 ans à la médiathèque

**Mardi 15 - 17h** :  
bricothèque à la Passerelle

**Mardi 15 - 20h** : réunion  
du club de magie à la salle  
Carmin

**Judi 17 - de 11h à 12h** :  
permanence UNIAT à  
l'école de musique

**Judi 17 - 14h30** : activités  
en salle du club des seniors  
de Monswiller

**Samedi 19 - 14h** : atelier  
d'écriture à la médiathèque

**Dimanche 20** : pêche  
américaine à l'étang de  
pêche

**Judi 24 - 17h** : don du  
sang à la salle Carmin

**Samedi 26 - 20h30** :  
concert orgue et chant  
grégorien à l'Eglise Notre-  
Dame de l'Assomption

**Mardi 29 - 17h** :  
Bricothèque à la Passerelle

## OCTOBRE

**Judi 1<sup>er</sup> - 14h** : sortie  
du club des seniors de  
Monswiller

**Judi 1<sup>er</sup> - 14h30** : activités  
en salle du club des seniors  
de Monswiller

**Judi 1<sup>er</sup> - 15h30** : " Au fil  
des images et des mots ",  
séance d'histoires pour les  
3-6 ans à la médiathèque

**Dimanche 4** : journée  
bénévole de l'association de  
pêche et pisciculture

**Mardi 6 - 20h** : réunion  
du club de magie à la salle  
Carmin

**Samedi 10 - 14h** : atelier  
d'initiation au dessin  
animé par le RAJ à la  
médiathèque

**Dimanche 11 - 17h** :  
concert orgue et ensemble  
vocal à l'Eglise Notre-Dame  
de l'Assomption

**Mardi 13 - 20h** : festival  
" Vos oreilles ont la

parole ", " Paroles de Dragon " (contes vietnamiens) spectacle d'Isabelle Genlis et Hô Thuy Trang à la médiathèque

**Jeudi 15 - 14h30** : activités en salle du club des seniors de Monswiller

**Dimanche 18** : fête interparoissiale au Zornhoff

**Mardi 20 - 20h** : réunion du club de magie à la salle Carmin

**Samedi 24** : pêche américaine à l'étang de pêche

**Samedi 24 - 20h30** : spectacle de variétés " S'elsaessische variete staedl " au Zornhoff



## NOVEMBRE

" Mois du film documentaire " à la médiathèque

**Mardi 3 - 20h** : réunion du club de magie à la salle Carmin

**Jeudi 5 - 14h** : sortie du club des seniors de Monswiller

**Jeudi 5 - 14h30** : activités en salle du club des seniors de Monswiller

**Jeudi 5 - 15h30** : " Au fil des images et des mots ", séance d'histoires pour les 3-6 ans à la médiathèque

**Samedi 7 - 19h30** : spectacle " Le Grand Cabaret Alsacien " au Zornhoff

**Mardi 17 - 20h** : réunion du club de magie à la salle Carmin

**Jeudi 19 - de 11h à 12h** : permanence UNIAT à l'école de musique

**Jeudi 19 - 14h** : activités en salle du club des seniors de Monswiller

**Jeudi 19 - 20h30** : Dany Brillant en concert au Zornhoff

**Samedi 21 - 14h** : atelier d'écriture à la médiathèque

## DÉCEMBRE

**Mardi 1<sup>er</sup> - 20h** : réunion du club de magie à la salle Carmin

**Jeudi 3 - 14h** : sortie du club des seniors de Monswiller

**Jeudi 3 - 14h30** : activités en salle du club des seniors de Monswiller

**Jeudi 3 - 15h30** : " Au fil des images et des mots ", séance d'histoires pour les 3-6 ans à la médiathèque

**Jeudi 3 - 17h** : don du sang à la salle Carmin



**Samedi 5 - de 14h à 17h** : vente de décorations artisanales de Noël, au

bénéfice de la Maison d'Accueil de l'Altenberg

**Vendredi 11 - 20h** : " L'esprit de Noël ", spectacle de Christine Fischbach, à la médiathèque

**Vendredi 11 - 20h30** : concert de Noël " Alain Morisod et les Sweet People ", au Zornhoff

**Dimanche 13** : vin chaud de l'association de pêche et de pisciculture

**Mardi 15 - 20h** : réunion du club de magie à la salle Carmin

**Jeudi 17 - 14h** : activités en salle du club des seniors de Monswiller

**Jeudi 31 - 19h** : repas gastronomique et spectacle " Cabaret ", au Zornhoff

## JANVIER 2016

**Samedi/Dimanche 2 et 3** : exposition de la Société d'aviculture de Monswiller, Hall des Sports

**Samedi 9** : assemblée générale de l'association de pêche et de pisciculture

**Jeudi 21- de 11h à 12h** : permanence UNIAT à l'école de musique

*\*Manifestations prévues à l'heure où nous mettons sous presse.  
Consultez notre site internet [www.monswiller.fr](http://www.monswiller.fr)*

# Première décennie pour l'Océanide

ÉDITO

DÉCISIONS  
DE NOS ÉLUS

TRAVAUX

ÉVÈNEMENTS

VIE  
CULTURELLE

ÉCOLES

ECONOMIE  
LOCALE

PÉRISCOLAIRE

ASSOCIATIONS

INTER-  
COMMUNALITÉ

RUBRIQUES  
INFORMATIVES

DES CHOSES  
ET D'AUTRES



Photo souvenir de  
l'inauguration  
(avril 2006)

L'Océanide fête ses 10 ans et comme un anniversaire donne lieu à une fête, un programme d'animations a été concocté, pour tous les publics.

**T**ournoi de beach volley, baptêmes de plongée, soirée aquafitness, autant d'activités qui ont eu lieu ou vous attendent au centre nautique.

Le bilan de cette première décennie est plus que satisfaisant en terme d'attractivité de l'Océanide, une fréquentation de 150 000 baigneurs était espérée en 2005. Aujourd'hui ce sont près de 200 000 entrées qui sont enregistrées chaque année. Autant dire que l'Océanide a rencontré son public et connaît une

certaine notoriété. En effet, de nombreuses familles viennent de la périphérie de Strasbourg voire de la Moselle pour profiter de la qualité des équipements.

À noter également que depuis mars 2015 le fonctionnement de l'Océanide est certifié ISO 9001, garantissant un

service de qualité à tous les niveaux.

L'époque de la piscine Tournesol est définitivement révolue, la structure a été démolie il y a deux ans pour construire sur son emprise la future Maison de l'Enfance de Saverne. Une nouvelle inauguration se prépare donc !

Dès le **1<sup>er</sup> juillet**

la baignade sera libre et étendue sur une importante amplitude horaire de **8 h à 20 h** (sauf dimanche, 19 h) pour vous permettre de profiter vraiment de l'été.

# Opération Vergers Solidaires d'Alsace

Des aides pour  
les propriétaires  
de vergers



**D**epuis deux ans un partenariat est signé entre la CCRS, le Département et la Région, dans le but de préserver nos paysages de vergers.

Il s'agit d'inciter les propriétaires, moyennant des aides importantes, à planter des arbres fruitiers hautes-tiges, à entretenir les vergers existants et à planter des haies pour favoriser la biodiversité. Les travaux de taille des arbres hautes-tiges permettent de maintenir les variétés anciennes, ils sont confiés à une entreprise d'insertion, Entraide Emploi, dont les salariés ont suivi une formation en arboriculture. De plus, les moniteurs arboricoles accompagnent les équipes sur le terrain pour superviser le travail et parfaire les apprentissages.

Les associations d'arboriculteurs du secteur participent par ailleurs à

l'animation de l'opération par des conseils aux particuliers, notamment quant au choix des variétés d'arbres adaptées au terrain. Le regroupement de commandes des arbres auprès de pépiniéristes certifiés est également assuré par les arboriculteurs.

**L'opération arrive en dernière année, et il reste des financements disponibles pour la prochaine campagne d'intervention,**

**en automne et en hiver prochain.** La CCRS vous invite à saisir cette opportunité, tout en vous accompagnant dans vos projets. ■

Un dossier sera à constituer avant toute réalisation. Pour plus de renseignements, contactez la communauté de communes :  
au 03 88 71 61 17  
ou par courriel à [faveline@cc-saverne.fr](mailto:faveline@cc-saverne.fr)

## Les actions " Vergers Solidaires " se déclinent principalement en trois axes :

- Restauration et entretien des vergers hautes-tiges avec le concours d'une entreprise d'insertion, subvention de 80 % du coût des travaux (40 % Région Alsace et 40 % du Conseil Départemental)
- Plantation d'arbres hautes-tiges, subvention de 50 % sur l'achat des fruitiers (25 % Région Alsace et 25 % Conseil Départemental)
- Plantation de haies refuge pour la faune, 70 % de subvention sur l'achat des plants (35 % Région Alsace et 25 % Conseil Départemental)

# Maison de l'Enfance de Saverne

## ouverture au 1<sup>er</sup> septembre



Cet équipement dont le chantier a démarré en juin 2014, sera bientôt opérationnel. Il regroupe un Multi-Accueil de 40 berceaux, une crèche familiale de 50 places, un Relais Assistantes Maternelles (RAM) et un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Le projet de maison de l'enfance répond à une étude de besoins qui met en évidence les attentes importantes de familles de l'agglomération de Saverne. Il part également du constat des limites de l'offre existante: l'actuelle structure située rue Ruth ne peut être agrandie, notamment pour regrouper l'ensemble des services.

Le choix d'implanter cet équipement rue de la Roseraie (site de l'ancienne piscine Tournesol) était le plus rationnel et le plus intéressant car il s'inscrit dans la démarche de pôle intergénérationnel conduite par la ville de Saverne. Le permis de construire de l'EPAHD a notamment été délivré récemment.

**La création d'un lieu unique d'accueil de la Petite Enfance à Saverne est l'un des objectifs majeur de la réalisation.** Non seulement

l'éventail des différents modes de garde sera regroupé dans une seule entité, mais les locaux seront mutualisés. Ceci permettra d'améliorer le fonctionnement de toutes les structures présentes dans le bâtiment, de rapprocher les équipes et les compétences. Pour les parents et les enfants, ceci représente l'accès à une diversité de services, avec un accompagnement autour d'un large éventail de demandes. Afin de disposer de tous les espaces du projet de regroupement des structures (salles d'activités, bureaux, salles de repos, cuisine, locaux techniques) une surface de plancher de 1300m<sup>2</sup> a été nécessaire. Cependant le bâtiment se veut le plus fonctionnel possible, voir le plus " simple " et le plus économique.

Il n'est pas question pour autant de déroger aux normes de sécurité et à la réglementation spécifique aux équipements de la petite enfance. Tout ceci se traduit par un coût incompressible : 3 M d'€ de budget dont 60% de subventions provenant de l'Etat, du Conseil Départemental et de la CAF.

Cet investissement conséquent marque l'aboutissement d'un long développement de la politique de l'enfance sur le territoire, avec à chaque étape, validation des projets par des contrats conclus avec la CAF.

**En septembre prochain** les habitants auront le plaisir de s'approprier de nouveaux lieux et surtout de faire garder leurs enfants dans d'excellentes conditions !

### Renseignements auprès de la

Communauté de Communes de la Région de Saverne -  
Service Enfance: 03 88 71 12 27

# Programme **Rénov'Habitat** pour vos travaux d'amélioration de l'habitat



Valorisation du patrimoine, amélioration du confort des logements ou réduction de la facture de chauffage !

Ne passez pas à côté, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes peuvent peut-être vous aider.

**V**ous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur et vous souhaitez améliorer le confort énergétique de votre logement de plus de 15 ans ? Rénov'Habitat 67 peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet !

Le Programme d'Intérêt Général Rénov'Habitat 67 a pour objectif **d'accompagner financièrement et techniquement** les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation de leur logement. Les travaux concernés sont plus particulièrement les travaux qui permettent de baisser considérablement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bâtiment mal isolé construit avant 1975. D'autres travaux sont également financés par le PIG Rénov'Habitat.

Des **bureaux d'études sont missionnés par le Conseil Départemental** pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides existantes.

La **CCRS abonde certaines aides** pour vous permettre de bénéficier de subventions majorées, elle contribue également au versement d'avances pour les propriétaires modestes.

Le bureau d'études URBAM Conseil est présent sur votre territoire **les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 10 h 30 à 12 h**, à la maison du Conseil Général, 1 Route de Maennolsheim. Vous pouvez contacter Urbam Conseil par téléphone au **03 29 64 45 16** ou par mail : **pig67@urbam.fr** ■

## Un conseil architectural gratuit pour les immeubles anciens

**Attention:** les aides pour la préservation du patrimoine bâti traditionnel (immeubles construits avant 1900) sont toujours en vigueur. Pour la part de subvention relevant de la CCRS, il n'y a pas de conditions de ressources pour les propriétaires, les granges et annexes sont également aidées.

Un conseil gratuit pour vous guider dans une opération de restauration respectueuse du patrimoine vous est proposé par M<sup>me</sup> Anne Riwer, Architecte Conseil. Pour toute prise de contact, avant les travaux : **03 88 03 29 10** ou **a.riwer@parc-vosges-nord.fr**

# La mutualisation se poursuit

**L**a **mutualisation** qui porte sur la création de services communs entre la Communauté de Communes et les communes membres se poursuit. **L'important pôle Finance – marchés publics – ressources humaines** créé en janvier dernier entre la ville de Saverne et la CCRS **est désormais**

**opérationnel**. Une formule souple permettant la mise à disposition de secrétaires pour les mairies des petites communes sera mise en œuvre encore avant l'été.

Celles-ci éprouvent en effet des difficultés à trouver des personnels formés pour des périodes de remplacements ou des temps partiels alors

que les besoins existent. En globalisant les besoins pour le territoire et en les projetant dans la durée, plusieurs agents rattachés à la CCRS pourraient intervenir pour les communes.

Les mairies prendraient alors en charge les coûts salariaux des personnels sur la base du temps de mise à disposition de ces agents. ■

## Assemblée des maires du Bas-Rhin au Zornhoff





INCENDIE et SECOURS

# Soyez acteur de votre sécurité : Équipez-vous de

## DÉTECTEURS DE FUMÉE

Le **détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF)** réagit à la présence de fumée ou de particules de vapeur dans l'air.

Il émet alors une alarme sonore permettant d'alerter les occupants des lieux d'un début de combustion ou d'incendie.

### UN ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Le **8 mars 2015** au plus tard, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée.

Environ 15 €

### Qui doit l'installer ?

- > Le propriétaire du logement fait l'acquisition du détecteur de fumée.
- > L'occupant du logement veille à son bon fonctionnement.

### Installation du détecteur de fumée

Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres (couloir, cage d'escalier). Pour une sécurité optimale, plusieurs détecteurs peuvent équiper le logement (chambres, séjour...).

- > Fixer solidement le détecteur en hauteur (plafond) à distance des autres parois et des sources de vapeur (cuisine et salle de bain).
- > Ne pas installer de détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles collectifs d'habitation, dans la cuisine, la salle de bain et le garage.

70 % des décès liés aux incendies surviennent la nuit.  
Les détecteurs de fumée sont là pour vous alerter et vous réveiller dès l'apparition des premières fumées.



- Protection minimum (couloir)
- Protection optimale (chambres et salon)

PLUS D'INFOS SUR [WWW.SDIS67.COM](http://WWW.SDIS67.COM)

EN PARTENARIAT AVEC  
L'UNION DÉPARTEMENTALE  
DES SAPEURS-POMPIERS DU BAS-RHIN



© SDIS 67 2015 / Fotolia

# Abandon d'ordures : la répression se durcit

Un décret publié au Journal officiel ce 27 mars 2015  
aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détritrus sur la voie publique.

Alors que les faits d'abandon de détritrus sur la voie publique étaient jusqu'ici punis de l'amende de 150 euros prévue pour les contraventions de la 2<sup>e</sup> classe, ils seront désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 3<sup>e</sup> classe, soit 450 euros. Sont visés les "ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit" abandonné, jeté ou déversé, "en lieu public ou privé", "si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation", précise le texte. Cette infraction pourra être constatée par les agents de police municipale. Pour mémoire, le décret du 26 septembre 2007 - pris pour l'application de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance - a en effet habilité les policiers municipaux et les gardes champêtres à constater par procès-verbaux les contraventions d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets "lorsqu'elles sont commises sur le territoire communal". Par ailleurs, la nouvelle contravention de 3<sup>e</sup> classe "pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 euros ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 euros", indique le ministère de la Justice. Le décret permet également cette constatation et cette forfaitisation "pour la contravention de la 4<sup>e</sup> classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique, qui peut être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage", ajoute le ministère.

**Extrait du site du Journal des Communes durables – 31 mars 2015**

<http://www.journal-des-communes.fr/actus.php?id=5162>

**Référence: décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets, JO du 27 mars 2015, p. 5552.**

Il est à noter par ailleurs que lorsque les agents du Smictom sont amenés à se déplacer pour constater un "dépôt sauvage" de déchets, dans les communes n'ayant pas de police municipale, un forfait d'intervention de 100€ est facturé à la personne ayant réalisé le dépôt.

Le Smictom rappelle que chaque foyer doit être équipé d'une poubelle d'ordures ménagères (orange) afin d'éliminer ses déchets conformément au code de l'environnement.

Le tarif d'une poubelle orange de 80 litres s'élève à 98€ par an pour 12 levées par an, et 4€ par levée supplémentaire. Ce tarif inclut la levée d'une poubelle de tri toutes les 2 semaines et l'accès aux déchèteries du Smictom.



## Dépêche de l'INFOBEST PAMINA du 2 avril 2015 pour les bulletins d'information communaux : Imposition des retraites allemandes

Suite au 17<sup>e</sup> Conseil des ministres franco-allemand le 31 mars 2015, le ministre des finances français Michel Sapin et son homologue allemand Wolfgang Schäuble ont annoncé la signature d'un avenant à la convention fiscale franco-allemande concernant l'imposition des retraites allemandes.

INFOBEST tient sur ce point à rappeler que jusqu'à l'entrée en vigueur de cet accord, la situation juridique reste inchangée : toutes les sommes perçues au titre des pensions d'assurances sociales légales allemandes jusque cette date sont toujours à déclarer en France et en Allemagne.

La réglementation nouvelle, qui prévoit que les retraites allemandes soient uniquement imposables en France, ne devrait entrer en vigueur qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016, sous réserve toutefois qu'il soit ratifié par le Parlement dans chacun des deux Etats.

Ce changement de réglementation n'aura alors pas d'effets rétroactifs : les retraités n'ayant pas encore été contactés par le Centre des impôts de Neubrandenburg d'ici-là pourront très probablement, même postérieurement à l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation, encore être imposés par le fisc allemand pour les années précédentes (le délai de prescription étant de 7 ans).

Si vous avez des questions par rapport aux modalités de déclaration de votre retraite ou pension allemande, vous pouvez vous faire conseiller par l'un des experts du groupe d'intervention sur l'imposition des retraites allemandes.

Vous trouverez des renseignements auprès d'INFOBEST ou lors des permanences tenues dans les différentes villes et Communautés de Communes (la prise de rendez-vous est impérative) :

**Lauterbourg :** La prise de rendez-vous se fait auprès de l'INFOBEST PAMINA au **03 68 33 88 00**.

**Bischwiller :** La prise de rendez-vous se fait auprès de la Maison des Services de Bischwiller au **03 88 53 73 73**.

**Strasbourg, Haguenau, Sélestat, Benfeld :**  
La prise de rendez-vous se fait auprès de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg au **03 88 76 68 98**.

**INFOBEST PAMINA**  
Ancienne Douane  
67630 Lauterbourg

# Le maire et les nuisances de voisinages

“ Les maires sont très fréquemment saisis par leurs administrés de [...] problèmes de voisinages, qui se caractérisent par leur grande diversité.

## I.- Nuisances de voisinage dues à des animaux

Les animaux [...] peuvent être à l'origine de nombreux différents de voisinage.

- 1.- Il en va ainsi, en premier lieu, quand les **aboiements d'un chien pendant la nuit** troublent le repos des riverains. Il incombe alors au maire, sur la base de l'article L 2212-2 du CGCT qui lui confie aussi le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique, de prononcer les mesures requises pour y mettre fin, en général par la prise d'un arrêté municipal. Le non-respect des dispositions de cet arrêté peut donner lieu à contravention de 1re ou de 3e classe, sur la base respectivement des articles R 610-5 et R 623-2 (tapage nocturne) du code pénal.
- 2.- En deuxième lieu, il arrive que des **animaux mal surveillés ou non surveillés** s'enfuient dans les propriétés voisines. Dans ce cas, les animaux de basse-cour ne peuvent plus être réclamés par leur propriétaire un mois après la déclaration qui doit être faite à la mairie par les personnes chez lesquelles ces animaux se sont enfuis (art. L 211-4 du code rural et de la pêche maritime). Par ailleurs, le propriétaire de volailles qui passent sur les propriétés voisines et y causent le cas échéant des dommages, est tenu de les réparer (Code Rural, art. L 211-5).
- 3.- En troisième lieu, **si un animal est susceptible**, compte tenu des modalités de sa garde, **de présenter un danger** pour les personnes riveraines ou les animaux domestiques, le maire peut prescrire à son propriétaire ou détenteur de prendre des mesures afin de prévenir le danger (ex. : enfermer l'animal ou le tenir attaché).

En cas d'inexécution des mesures prescrites, le maire peut, par arrêté, placer l'animal en fourrière. En cas de danger grave et immédiat, le maire peut ordonner par arrêté que l'animal soit directement placé en fourrière et, le cas échéant, faire procéder à son euthanasie. Les frais afférents aux opérations de capture, de transport, de garde et d'euthanasie de l'animal sont intégralement et directement mis à la charge de son propriétaire ou de son détenteur (Code rural, art. L 211-11).

Toute **morsure** d'une personne par un chien doit être déclarée à la mairie par son propriétaire ou détenteur, suscitant alors une évaluation comportementale de l'animal communiquée au maire qui peut, à sa suite, imposer au propriétaire ou au détenteur du chien de suivre une formation sur l'éducation et le comportement canins, le refus d'y donner suite autorisant le maire à placer l'animal en fourrière (Code rural, art. L 211-14-2).

Dans le même ordre d'idées, les maires prescrivent aux **propriétaires de ruches** toutes les mesures qui peuvent assurer la sécurité des personnes du voisinage et des animaux (Code rural, art. L 211-7).

4.- En quatrième lieu, les propriétaires ou locataires peuvent saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, dans les propriétés dont ils ont l'usage, les chiens et les chats que leurs maîtres laissent divaguer. Les animaux saisis sont conduits à la fourrière (Code rural, art. L 211-22). Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques (Code rural, art. L 211-19-1), et lorsque des **animaux errants** sans détenteurs sont trouvés pacageant sur des terrains appartenant à autrui, le propriétaire lésé ou son locataire a le droit de les conduire immédiatement au lieu de dépôt désigné par l'autorité municipale.

Le maire en informe le propriétaire ou le détenteur des animaux. Si les animaux ne sont pas réclamés, ils sont considérés comme abandonnés et le maire fait procéder soit à leur euthanasie, soit à leur vente, soit à leur cession, à titre gratuit, à une association de protection animale. Les frais résultant de l'ensemble des mesures prises sont mis à la charge du propriétaire ou du détenteur des animaux (Code rural, art. L 211-20).

**De manière générale, tout dommage causé par un animal engage la responsabilité de son propriétaire ou de celui qui s'en sert, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé (art. 1385 du code civil).**

## **II.- Nuisances de voisinage dues aux bruits**

L'article L 2212-2 précité [...] souligne que la police municipale confiée au maire comprend notamment le soin de réprimer les bruits de nature à compromettre la tranquillité publique, disposition confortée par l'article L 1311-2 du code de la santé publique. Sur ces bases juridiques, de nombreux maires ont pris des arrêtés relatifs aux nuisances sonores dans leur commune, et plus particulièrement aux **nuisances sonores de voisinage**.

Ces nuisances sonores de voisinage sont en effet potentiellement très nombreuses. Outre les aboiements de chiens, on peut citer l'installation de ventilateurs/climatiseurs bruyants, la tonte de gazon à des heures indues, les travaux de bricolage très sonores, l'usage d'appareils ménagers mal ou pas insonorisés, les tirs de pétards, les travaux de réparation générant des bruits excessifs, les appareils de diffusion de son poussés au maximum, etc.

**“ Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ” (C. santé publ., art. R 1334-31).**

En conséquence, l'article R 1337-7 du code de la santé publique prévoit qu'est puni d'une contravention de 3<sup>ème</sup> classe le fait d'être à l'origine d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les personnes coupables de cette infraction encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi à commettre l'infraction (C. santé publ. R 1337-8). [...]

## **III.- Nuisances dues à un risque d'effondrement ou d'accident**

[...] Le maire peut prescrire aux propriétaires ou exploitants d'entourer d'une clôture suffisante les puits et les excavations présentant un danger pour la sécurité, particulièrement quand ceux-ci se trouvent en limite de propriété (art. L 2213-27 du CGCT).

## IV.- Autres nuisances de voisinage [...]

### 1.- Odeurs et fumées

Ces odeurs ou fumées peuvent être d'origines diverses (ex. : usages de barbecues, voisin qui brûle régulièrement des branchages ou autres dans son jardin, fonctionnement défectueux d'une cheminée voisine, etc.).

Ces nuisances présentent en outre une dimension de risque d'incendie relevant aussi des pouvoirs de la police du maire figurant à l'article L 2212-2 précité du CGCT [...].

### 2.- Terrains laissés en friche

Si un terrain adjacent est laissé en friche par son propriétaire, et qui plus est s'il est encombré de débris, de déchets de chantier et autres, et si aucune démarche à l'amiable n'a donné de résultats, la saisine du maire est possible afin que celui-ci intervienne en vertu de l'article L 2213-25 du CGCT. Cet article prévoit que, faute pour le propriétaire d'entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation à une distance maximum de 50 mètres des habitations, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain, après une mise en demeure. Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire [...].

*Article extrait de La vie communale et départementale,  
n°1039, juin 2015, pp. 173-176*

## Vieux papiers

**U**ne benne est installée sur le parking de l'école maternelle **tous les 3 mois** (mars - juin - septembre - décembre) **du 1<sup>er</sup> vendredi au 2<sup>e</sup> vendredi du mois**. Passage à domicile le mercredi. Les bénéfices des collectes sont reversés à l'association scolaire "Les Lionceaux" et au Centre Communal d'Action Sociale.



### **Dates des prochaines collectes pour 2015 :**

- > du vendredi 4 septembre au 11 septembre
- > du vendredi 4 décembre au 11 décembre



## Vente de Noël à la Maison d'Accueil de l'Altenberg

**A** l'approche des fêtes de fin d'année, une vente de décorations et accessoires artisanaux de Noël sera organisée le **Samedi 5 décembre**, de **14h à 17h**, au bénéfice de la Maison d'Accueil de l'Altenberg.



## LES ESPACES VERTS NE SONT PAS DES CANISITES

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces de jeux publics pour enfants ainsi que sur les **espaces verts de la commune**.

Dans le respect des règles de salubrité et d'hygiène, merci de veiller à assurer le **ramassage des déjections** de votre animal de compagnie.

Il en va de l'intérêt général de la commune et du respect pour le travail des agents techniques, qui rencontrent encore trop régulièrement ces surprises malodorantes lors de la tonte des espaces verts et doivent, entre autre, nettoyer le matériel !!!

## Obtenir son timbre passeport en ligne

[Timbres.impots.gouv.fr](http://Timbres.impots.gouv.fr) : le site de la DGFiP qui délivre les timbres passeport en ligne

**B**esoin d'un timbre fiscal pour compléter le dossier de demande de passeport ? Vous êtes invités à ne plus vous déplacer et à faire votre démarche en ligne !

Le site **timbres.impots.gouv.fr** vous permet, en quelques clics, d'acheter en ligne en toute sécurité, votre timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport. Vous pouvez

le faire sans vous déplacer depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone. Dès le paiement effectué en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres, téléchargeables au format PDF ou pouvant être reçus par courriel ou SMS. Ces références sont présentées à l'appui du dossier de demande de passeport déposé **dans**



**les mairies agréées** (ou en préfecture pour Paris).

Cette nouvelle possibilité s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification souhaitées par le gouvernement pour faciliter les démarches administratives des usagers et enrichir l'offre de moyens de paiement dématérialisés.

## Peut-on jeter les lingettes au réseau d'assainissement ?



**IL NE FAUT  
SURTOUT PAS JETER  
LES LINGETTES  
AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

**E**lles sont un **véritable fléau pour celui-ci**. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.

Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

Des conséquences plus que dommageables car **elles augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture.**

### **Attention :**

**Après utilisation, jetez les lingettes dans votre poubelle !**

Les lingettes sont souvent dites " biodégradables ". En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.

### **Ayez " l'éco-reflex "**

Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24kg de déchets par an, soit 20 fois plus de déchets en moyenne que d'utiliser un détergent en flacon et des chiffons !



# Le devenir des pesticides rapportés en déchetterie

## Visite chez TREDI, centre spécialisé dans le traitement des déchets dangereux

Les pesticides et désherbants sont actuellement montrés du doigt comme de potentiels facteurs d'apparition de cancers ou d'autres maladies.

Les pesticides "gamme jardin" non utilisés ou interdits sont à retourner en déchetterie pour subir un traitement spécial ! Ces déchets sont considérés comme **des déchets diffus spécifiques (DDS) des ménages**. Une fois collectés dans des caisses adaptées et étiquetées, ces bidons partent dans un camion spécifique jusqu'à un centre



de traitement comme celui de Trédi à Hombourg.

Dès leur arrivée, les pesticides sont triés plus finement par une équipe de chimistes. Les acides sont séparés des autres classes de produits et reconditionnés en fûts de

200 litres. Ensuite, en fonction de leurs caractéristiques, les produits partent en traitement physico-chimique ou en incinération dans un autre centre français. La plupart des produits phytosanitaires sont incinérés.

S'ils contiennent du chlore ou du soufre, un traitement complémentaire de post combustion est réalisé, afin d'éviter des rejets dans l'atmosphère. Contrairement à de nombreux autres déchets (fer, tissus, plastiques, etc.) apportés en déchetterie, les pesticides ne sont pas valorisables. Leur coût de destruction par les collectivités est élevé. Une réflexion sur leurs alternatives est donc à engager !

Clotilde Arnaud



Laurent Mergnac



Comment jardiner sans produits phytosanitaires ?  
Vous trouverez de nombreux conseils sur nos sites internet

[mission-eau-alsace.org](http://mission-eau-alsace.org) / onglet "jardiniers et arboriculteurs"

[smictomdesaverne.fr](http://smictomdesaverne.fr) / onglet Prévention compostage / Petit manuel des ressources au jardin

# L'état civil

Depuis la parution du dernier bulletin, l'état civil a enregistré

## des naissances



Roxane BOEHM	née le 21/12/2014
Nathan SCHAEFFER-FAESSEL	né le 19/01/2015
Ozan Poyraz CINAR	né le 09/02/2015
Gabriel Christian Jacqui MUNCH	né le 23/02/2015
Enes TANIR	né le 05/03/2015
Noa WOLF	né le 06/03/2015
Ryan Philippe Patrice BARBIER	né le 06/03/2015
Gabriel Jules WILT	né le 20/03/2015
Antoine Richard Pierre LAMBERT	né le 23/03/2015
Diego Roger Marc LAMBERT	né le 23/03/2015
Gabriel Pierre-Bernard LANSON MATHEY	né le 23/03/2015
Sultanne ARZIMAN	née le 27/03/2015
Enora Nelly Denise GASSERT	née le 19/04/2015
Julie TALAB	née le 09/05/2015
Krystal Francine SOULLIEZ	née le 06/05/2015

## des mariages



Béatrice Nicole Berthe BORN et Christian Philippe Alfred Michel FATH	le 04/04/2015
Virginie Blanche Solange GSTALTER et Patrick CACACE	le 09/05/2015
Fanny Audrey WEBER et Fabrice Francis MEYER	le 16/05/2015
Catherine Marie LOHR et Patrick Michael APPEL	le 30/05/2015
Fanny Cinthia LE NAIN et Sébastien Michel HUNGERBUHLER	le 06/06/2015

## des décès



Marie Antoinette SUTTER	89 ans	le 18/12/2015
Bernard Paul LUTHARDT	73 ans	le 13/01/2015
Jacqueline Charlotte GEORGE	66 ans	le 14/02/2015
Joseph Charles Eugène NISSE	79 ans	le 07/03/2015
Madeline Joséphine WOLFF	86 ans	le 11/03/2015
Marie-Claire Aimée SCHALLHAUSER	51 ans	le 18/03/2015
Robert RAMSPACHER	86 ans	le 31/03/2015
Michel LORIER	55 ans	le 21/04/2015
René Willy MULLER	95 ans	le 23/04/2015
Jeanne LIEBY	100 ans	le 22/05/2015

## des grands anniversaires



### 95 ans :

M. René MULLER né le 18 avril 1920

### 94 ans :

M<sup>me</sup> Jeannine HAAS née SONNET le 20 janvier 1921

### 92 ans :

M<sup>me</sup> Marie Alice BOSCH née SIMON le 5 février 1923

M. Albert JUNG né le 15 avril 1923

### 91 ans :

M<sup>lle</sup> Marie Antoinette MACHERICH née le 23 décembre 1923

M<sup>me</sup> Joséphine GEBHARDT née WEBER le 7 mars 1924

### 90 ans :

M<sup>me</sup> Marie CASPAR née le 23 janvier 1925

M<sup>me</sup> Suzanne WAGNER née MOREL le 24 mai 1925

### 89 ans :

M<sup>me</sup> Yvonne VOLLMAR née LUX le 25 décembre 1925

M<sup>me</sup> Caroline HELMLINGER née STEINMETZ le 10 mai 1926

### 88 ans :

M<sup>me</sup> Hélène KLEIN née JUNG le 21 février 1927

M<sup>me</sup> Aline KIFFER née WURMSER le 3 mars 1927

M<sup>me</sup> Jacqueline ENGEL née DECKER le 28 avril 1927

### 87 ans :

M<sup>me</sup> Marianne ZUBER née le 9 mai 1928

### 86 ans :

M. Emile BREVI né le 15 avril 1929

M. Raymond TANTON né le 16 avril 1929

M<sup>me</sup> Lucette DELAFOLIE née LECOURT née le 16 mai 1929

M. Charles ADAM né le 28 mai 1929

### 85 ans :

M<sup>me</sup> Suzanne TANTON née BAZARD le 1<sup>er</sup> décembre 1929

M<sup>me</sup> Charlotte MECKES née DIEMER 13 janvier 1930

M. René FISCHBACH né le 22 février 1930

M<sup>me</sup> Jacqueline FATH née SOLD le 22 mars 1930

M<sup>me</sup> Lucienne LEROUX née SUHR le 6 avril 1930

M. André GEMMERLE né le 16 avril 1930

M. Jacques DONCIEUX né le 15 mai 1930

ÉDITO

DÉCISIONS  
DE NOS ÉLUS

TRAVAUX

ÉVÈNEMENTS

VIE  
CULTURELLE

ÉCOLES

ECONOMIE  
LOCALE

PÉRISCOLAIRE

ASSOCIATIONS

INTER-  
COMMUNALITE

RUBRIQUES  
INFORMATIVES

DES CHOSES  
ET D'AUTRES

## des grands anniversaires

### 84 ans:

M. Michel ZAMPARANO né le 18 janvier 1931

---

### 83 ans:

M. Bernard STOCKI né le 07 décembre 1931

---

M<sup>me</sup> Nicole WERLE née LARDINAIS le 22 janvier 1932

---

M. Charles BALTZLI né le 14 février 1932

---

M. Charles WERLE né le 11 mars 1932

---

### 82 ans:

M<sup>me</sup> Yvonne LUX née WEIL le 18 décembre 1932

---

M<sup>me</sup> Marthe ARNOLD née SOLT le 26 décembre 1932

---

M. Marcel MEHL né le 19 janvier 1933

---

M<sup>me</sup> Marie MATTER née RAUNER le 21 mars 1933

---

M. Joseph FISCHBACH le 20 mars 1933

---

M. Pierre KRANTZ né le 25 avril 1933

---

M<sup>me</sup> Marie-Thérèse BOSS née HERTSCHUH le 28 mai 1933

---

### 81 ans:

M<sup>me</sup> Encarnacion BENAVENTE-RAMIREZ née PEREZ-VALENTIN le 24 mai 1934

---

M<sup>me</sup> Marie BARBIER née ESCHENLOHR le 28 mai 1934

---

### 80 ans:

M<sup>me</sup> DEMAY née LINGENHELD le 13 décembre 1934

---

M. DEMAY né le 17 décembre 1934

---

M<sup>me</sup> Marguerite JUNG née ZELL le 25 janvier 1935

---

M. Jean-Claude WEBER né le 1<sup>er</sup> février 1935

---

M<sup>me</sup> Bernadette BOCK née DENU le 11 février 1935

---

M<sup>me</sup> Madeleine METZ née KONRATH le 31 mars 1935

---

M<sup>me</sup> Marie WOLFFER née OTT le 10 avril 1935

---



# Renseignements utiles

## Administrations et services publics

**Mairie de Monswiller** - 4 rue du Général Leclerc

Tél. : 03.88.91.19.25 - Fax: 03.88.71.01.19 - [www.monswiller.fr](http://www.monswiller.fr)

Horaires d'ouverture : - lundi/mercredi/jeudi 9h-12h

- mardi 14h-18h

- vendredi 14h-16h45

- 1<sup>er</sup> samedi du mois 10h-12h

**Centre de tri postal** - 7 rue du Baron Chouard - Saverne - Tél. : 03.88.01.83.00

**Comette** - Saverne - Tél. : 03.88.71.78.82

**Communauté de Communes de la Région de Saverne** - 10 rue des Murs - Saverne

Tél. : 03.88.71.12.29 - [www.cc-saverne.fr](http://www.cc-saverne.fr)

**Déchetterie** - 6 rue Gustave Goldenberg - Saverne - Tél. n° vert : 0 800 39 92 64

**ES accueil** - 26 bd du Président Wilson à Strasbourg - Tél. : 03.88.20.60.20

**Eaux et assainissements accueil** - 5 rue de l'Artisanat - Saverne - Tél. : 03.88.71.60.70

**GDF accueil** - Tél. : 09.69.324.324

**GIHP** - Tél. : 03.88.43.11.18 - Courriel : [contact@gihp-alsace.org](mailto:contact@gihp-alsace.org)

**Hôtel des impôts** - 11 rue Sainte-Marie - Saverne - Tél. : 03.88.03.12.50

**Pôle Emploi** - 16 rue du Zornhoff - Saverne - Tél. : 39 49

**Poste** - 3 rue du Général Leclerc - Monswiller - Tél. : 36 31

**SMICTOM** - 10 rue des Murs - Tél. : 03.88.91.66.98

**SNCF** - Tél. : 36.35

**Trésorerie principale** - 14 rue du Tribunal - Saverne - Tél. : 03.88.01.86.50

**Tribunal d'instance et de grande instance** - 7 rue du Tribunal - Saverne - Tél. : 03.88.71.61.51

## Urgences

**Eaux et assainissement urgence** - Tél. : 03.88.19.97.09

**ES urgence** - Tél. : 03.88.18.74.00

**Gaz urgence** - Tél. : 0810 433 068

**Gendarmerie** - Tél. : 17

**Pompiers** - Tél. : 18

**SAMU-SMUR** - Tél. : 15

## Services à la personne

**ABRAPA** - Tél. : 03.88.91.68.97

**Assistance sociale** - centre médico-social - 39 rue de Dettwiller - Saverne - Tél. : 03.69.33.20.00

**UNIAT** - tous les 3<sup>es</sup> jeudis des mois impairs de 11h à 12h - centre intergénération la Vieille École - Tél. : 03.88.71.08.69 / 06.71.53.49.40 (M. Minni, Président de l'UNIAT)

*Liste non exhaustive. De nombreux services à la personne sont localisés à Saverne.*

## Structures d'insertion par l'activité économique

**Entraide - emploi - alternative bois - alternative environnement - espace**

**environnement** - 1 rue de Steinbourg - Monswiller - Tél. : 03.88.91.66.11 -

Courriel : [entraide.emploi@wanadoo.fr](mailto:entraide.emploi@wanadoo.fr)

## Santé

### **Ambulances - VSL - Pompes funèbres - Funérarium Sainte-Barbe**

57 rue Saint-Michel - Monswiller - Tél. : 03.88.91.11.80

### **Centre de Soins Infirmiers de Saverne et Environs**

8b rue Neuve – 67700 SAVERNE – Tél.: 03.88.91.10.81 – Fax: 09.70.62.31.50 – Courriel: [centredesoinfirmierssaverne@orange.fr](mailto:centredesoinfirmierssaverne@orange.fr) – Permanence des soins: tous les jours de 11h30 à 12h30

**Hôpital** - 19 rue de la Côte - Saverne - Tél. : 03.88.71.67.67

### **Infirmières à Monswiller**

- Choudar Isabelle - 46 rue Firth - Tél. : 06.83.70.80.60
- Sarrazin Valérie - 21 rue Goldenberg - Tél. : 06.23.02.40.87
- Wasser Roth Nathalie – 10b rue du Général Leclerc -w Tél. : 06.45.92.23.00

### **Kinésithérapeutes**

- 16 rue du Haut-Barr - Tél. : 03.88.71.20.51
- Ehrhart Wohlfahrt Laetitia
- Larose Johanne
- Vignaud Mélanie
- Welsch Frédérique

### **Médecins à Monswiller**

- Cabinet du Dr Greff - 14 rue Goldenberg - Tél: 03.88.91.03.50
- Cabinet du Dr Kaya - 60 grand'Rue - Tél: 03.88.91.02.20

**Pharmacie** - 20 rue du Général Leclerc - Tél. : 03.88.91.31.11

**Véhicule Sanitaire Léger - Taxis du château** (M. DAEHN) - 12 rue de la Girafe - Tél.: 06.08.01.00.45

## Jeunesse

**Groupe scolaire l'Arc-en-ciel - école élémentaire** - Place des Tilleuls - Monswiller - Tél. : 03.88.71.81.50

**Groupe scolaire l'Arc-en-ciel - école maternelle** - rue Saint-Michel - Tél. : 03.88.91.22.42

**Passerelle (périscolaire et ALSH)** - 7 Grand'Rue - Monswiller - Tél. : 03.88.02.48.26/  
06.42.91.15.33

**RAJ (Réseau Animation Jeunes)** - Cour de la mairie - Monswiller - Tél. : 03.88.71.86.23/  
06.87.82.20.68

## Culture - loisirs - sports

**A.P.P.** (Association de Pêche et de Pisciculture) - rue de la Rondelle - Tél. : 03.88.71.81.24

**Association d'Animation du Zornhoff (AAZ)** - 3 rue de la Gare - Monswiller –  
Tél : 03.88.02.35.05

**Comités des fêtes** - mairie de Monswiller - Tél. : 03.88.91.19.25

**École de musique** - mairie de Monswiller - Tél. : 03.88.91.19.25 - Directrice: Tél. : 06.03.86.49.89

**F.C.M.** (Football Club Monswiller) - stade municipal - rue du Stade - Tél. : 03.88.91.28.98

**L'Océanide** - 10 rue du Centre Nautique - Saverne - Tél. : 03.88.02.52.80

**Médiathèque** - Place des Tilleuls - Monswiller - Tél. : 03.88.71.87.92

**Monswiller Magic Club** – Salle Carmin – Tél. : 06.75.09.71.63 (les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois, 20h)

**Musique Municipale de Monswiller** - répétition les vendredis soirs à 20h, salle Carmin

**Pétanque club** - Parc Goldenberg - Tél. : 06.80.48.69.49

**Société d'aviculture** - Tél. : 03.88.91.28.29

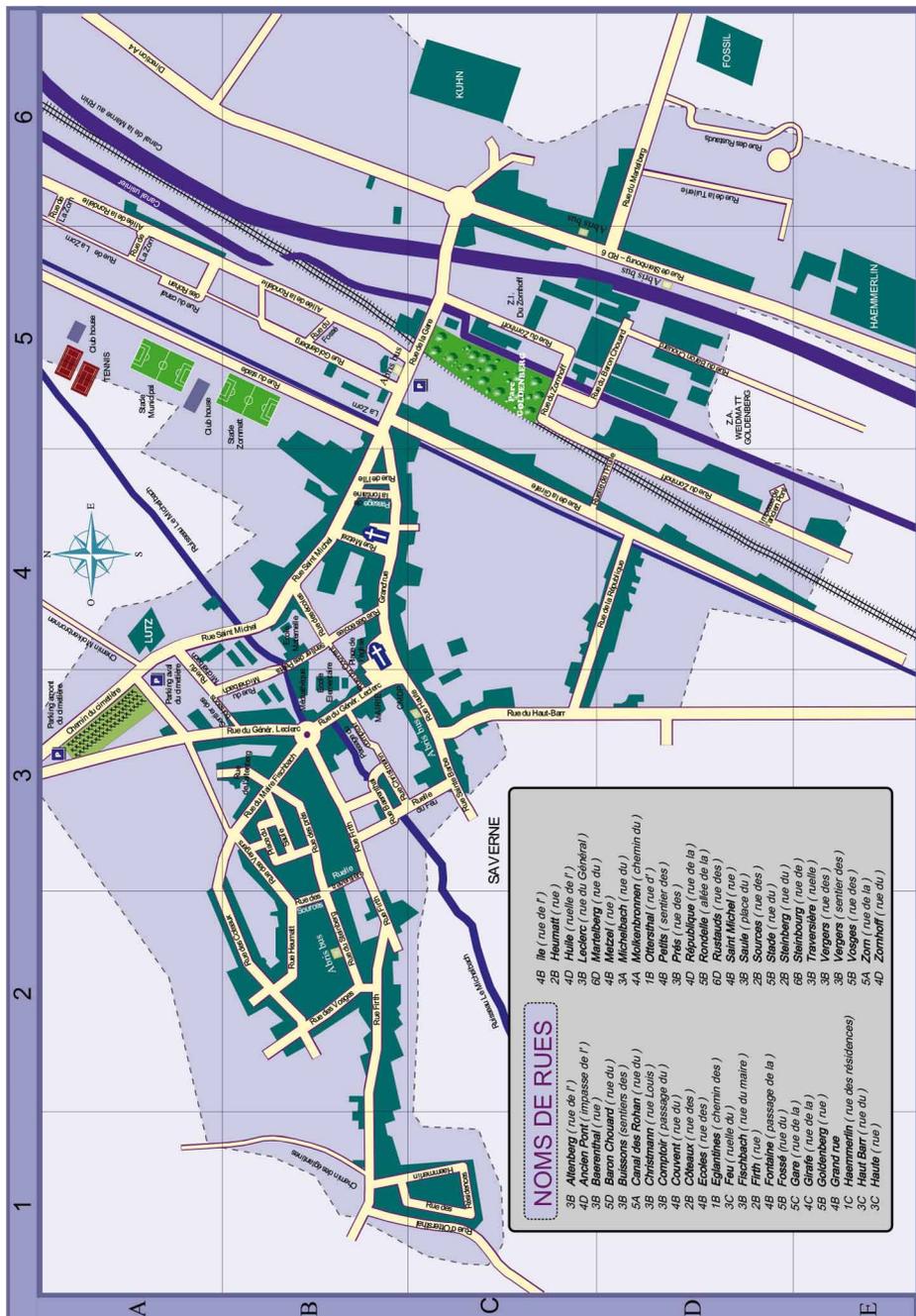
**T.C.M.** (Tennis Club Monswiller) - rue du Stade - Tél. : 03.88.91.38.70

## Cultes

### **Presbytères à Monswiller**

- catholique : 1 rue du Général Leclerc - Tél. : 03.88.91.14.34
- protestant : 20 rue de la Girafe - Tél: 03.88.91.22.54

# Plan du village



- NOMS DE RUES**
- 3B Allenberg ( rue de f )
  - 3B Ancien Port ( Impasse de f )
  - 3B Baron Chouard ( rue du )
  - 3B Buissons ( sentiers des )
  - 5A Canal des Rohan ( rue du )
  - 3B Christmann ( rue Louis )
  - 4B Comptoir ( passage du )
  - 2B Coeaux ( rue des )
  - 4B Ecoles ( rue des )
  - 1B Eplatinthes ( chemin des )
  - 3C Feu ( rue du )
  - 3B Fischbach ( rue du maire )
  - 4B Fontaine ( passage de la )
  - 5B Fossé ( rue de la )
  - 5C Gare ( rue de la )
  - 4C Gieffe ( rue de la )
  - 5B Goldenberg ( rue )
  - 1C Haut Barr ( rue des résidences )
  - 3C Haut Barr ( rue du )
  - 3C Haute ( rue )
  - 4B Ile ( rue de f )
  - 2B Heumatt ( rue )
  - 4D Hulle ( rue de f )
  - 4B Lecker ( rue du Capitaine )
  - 3D Lecker ( rue du )
  - 4B Mazel ( rue )
  - 3A Michelbach ( rue du )
  - 4A Molkenbrommen ( chemin du )
  - 1B Otterthal ( rue d' )
  - 4B Petits ( sentier des )
  - 4D République ( rue de la )
  - 5B Rondelle ( place de la )
  - 6D Rustauds ( rue des )
  - 4B Saule ( place du )
  - 5B Sources ( rue des )
  - 4B Steinberg ( rue du )
  - 6B Steinberg ( rue de )
  - 3B Traversière ( rue )
  - 3B Vergers ( rue des )
  - 5B Vergers ( sentier des )
  - 5B Voges ( rue des )
  - 4D Zornhoff ( rue du )



Le Maire,  
le Conseil Municipal  
et le personnel communal  
vous souhaitent  
un très bel été

